

# inondations : 1 an après



**Repères**  
le magazine de la ville de Saran

mai 2017  
n° 231

**Saran**



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

[www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)



**Maryvonne Hautin**  
Maire de Saran

## QUELQUES DATES A RETENIR

**7 MAI** : 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle

**11 MAI** : Communauté urbaine : conférence des maires

**13 MAI** : Les élus à votre rencontres quartier Est :

(> Départ à 10h de l'allée des Bichardières, rue du Polygone, allée de la Beurrière, allée F. Poulenc, allée G.-Fauré. Arrivée avenue des Champs Gareaux (face aux commerces) à 12h.

**13 MAI** : Lidl starligue hand. Saran reçoit Créteil à la Halle des sports.

**19 MAI** : Conseil municipal

**20 MAI** : Les élus à votre rencontre quartier Sud :

(> Départ à 10h : rue du 8 mai 1945 (face au foyer G.-Brassens), allée de l'Artois, rues E.-Triolet, des Sablonnières, J.-Prévert, allée du Bourdonnais, rue du 8 mai 1945. Arrivée à 11h30 allée de Gascogne pour le vernissage de l'exposition « De fil en Aiguilles » proposée par le groupe Paroles d'habitants.

**24 MAI** : Communauté urbaine : conseil de communauté.

**31 MAI** : Lidl starligue hand. Saran reçoit Dunkerque à la Halle des sports.

## Il y a tout juste un an...

Il y a tout juste un an, les événements climatiques ont rythmé notre quotidien, le vôtre, le nôtre, pendant une dizaine de jours.

Nombre d'entre vous, ont vu l'eau envahir les sous-sols et ont dû faire face depuis, à des conséquences sur la structure de leurs habitations. Si notre commune n'a pas été aussi touchée que certaines voisines, il n'en reste pas moins que de tels événements restent gravés dans notre mémoire et que pendant quelques années ils se rappelleront à nous aux premiers jours de juin.

Nous avons tous été surpris par l'ampleur du phénomène. C'est pourquoi nous avons voulu lui consacrer le dossier de ce nouveau numéro de Repères.

Cela nous a semblé d'autant plus utile, que des informations, souvent erronées circulent. Est-il encore besoin de le rappeler, il n'y a pas de secteur en zone inondable à Saran et la retrace ne passe pas sous la prison comme on a pu le lire dans la presse.

Ce que nous avons connu en juin dernier, est lié à la conjonction de plusieurs événements :

- Le sol argileux de Saran rend difficile l'infiltration de l'eau, d'où la nécessité de créer des bassins d'orages qui recueillent les eaux de pluies lors des averses. L'une des raisons qui explique les dégâts subis par le Centre pénitentiaire c'est l'absence de tels ouvrages. À l'inverse, le Pôle santé Oréliance a été épargné du fait de la présence de ces bassins d'orages permettant d'évacuer l'eau.

- C'est ensuite une très importante quantité d'eau qui s'est abattue sur la région. Entre le 25 mai et le 4 juin, il est tombé plus de trois fois la quantité moyenne mensuelle habituelle. Ces pluies sont arrivées sur des sols qui venaient déjà de recevoir trois semaines d'eau et qui ne pouvaient en absorber plus.

- Enfin, dans certains quartiers, le sous-dimensionnement du réseau d'assainissement n'a pas permis d'être efficace. La communauté urbaine s'est enfin décidé à remettre le réseau à niveau au Chêne Maillard.

Je lis ou j'entends parfois des interrogations sur les risques encourus du fait des projets dans le secteur nord de la ville. Je rappelle que dans les deux cas, Nexity (pour le futur quartier des Cent Arpents) et Carrefour, participent aux financements de travaux destinés à renforcer le réseau d'eau pluviale. Il ne pouvait en être autrement, c'était une nécessité.

Je vous souhaite un printemps ensoleillé.

Maryvonne Hautin



## SOMMAIRE n° 231

### 2# ÉDITO

### 3# DANS LE RÉTRO

### 4 # REGARDS

. Inondations 1 an après

### 8 # ACTUALITÉ

. Un incident sur le réseau  
. Enquête INSEE  
. Prix LUVU

### 9 # SORTIE

. Des contes savoureusement illustrés  
. La vie débridée des hybrides

### 10 # LOISIRS JEUNES

. Bruno Soutadé, nouveau responsable de l'Enfance et de la Jeunesse  
. Les dates d'inscription aux Centre de loisirs, Grand Liot et stages sportifs  
. Menus de Mai

### 12 # MÉTIER D'À VENIR

. D'une passion, un métier

### 13 # ACTION JEUNESSE

. Favoriser le vivre ensemble

### 14 # EN TERRASSE

### 16 # INFO SOCIAL

. Des seniors en pleine forme  
. Aide aux vacances

### 17 # ACTU ÉCO

. Full moon, un concept brillant

### 18 # ICI... ET LÀ

. Une salle Imax prochainement à Saran  
. Un séminaire en guise de consultation

### 20 # ESPACE PUBLIC

. Des délais qui s'allongent  
. Le conseil municipal  
. Brèves  
. Chiffre du mois

### 22 # TRAVAUX

. Attention travaux

### 23 # TRIBUNES POLITIQUES

### 24 # VIE-VISAGE

. Au plus haut niveau

### 26 # ASSOCIATION

. L'Asfalt'Boueuse, un engagement croissant

### 27 # UNE AFFAIRE DE GOÛT

. L'ABCD d'un bonne alimentation  
. Carnet de route

### 28# REFLET SARANAIS

. La Bretagne s'invite à Saran

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

 [www.facebook.com/villesaran](http://www.facebook.com/villesaran)

## REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

. **Directrice de la publication :**  
Maryvonne Hautin, maire.

. **Responsable du service communication :**  
Christian Musio

. **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)  
et mise en pages : Service communication  
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

. **Diffusion** : par nos soins.

. **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

. **Tirage** : 8 000 exemplaires.

. **ISSN** : 0153-7016

. **Dépôt légal** : mai 2017

. Imprimé sur papier FSC recyclé

. **Numéros de licence** :  
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



◀ **12 mars.** L'USM Natation course propose un na-tathlon (demi-fond régional) au centre nautique de La Grande Planche.

**11 mars.** Maryvonne Hautin, Ingrid Ingelbrecht, responsable de la médiathèque, Paul Laville, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, Serge Grouard député du Loiret entourés d'élus, et d'un important public de connaisseurs inaugurent la nouvelle médiathèque réaménagée.



**18 mars,** belle affluence lors de la Cérémonie de la citoyenneté organisée à la verrière du château de l'Étang, les élus saranais remettent leur carte d'électeur à 41 jeunes adultes.



**24 mars,** la batterie fête sa 19<sup>e</sup> édition lors des Auditions-concerts de l'École municipale de musique et de danse présentés à la salle des fêtes.



**25 mars,** tout petits et parents sous le charme de la poésie, de la tendresse et de l'humour qui se dégagent du spectacle « Deux petits pieds » présenté à la médiathèque par la Cie Sans Lacets.



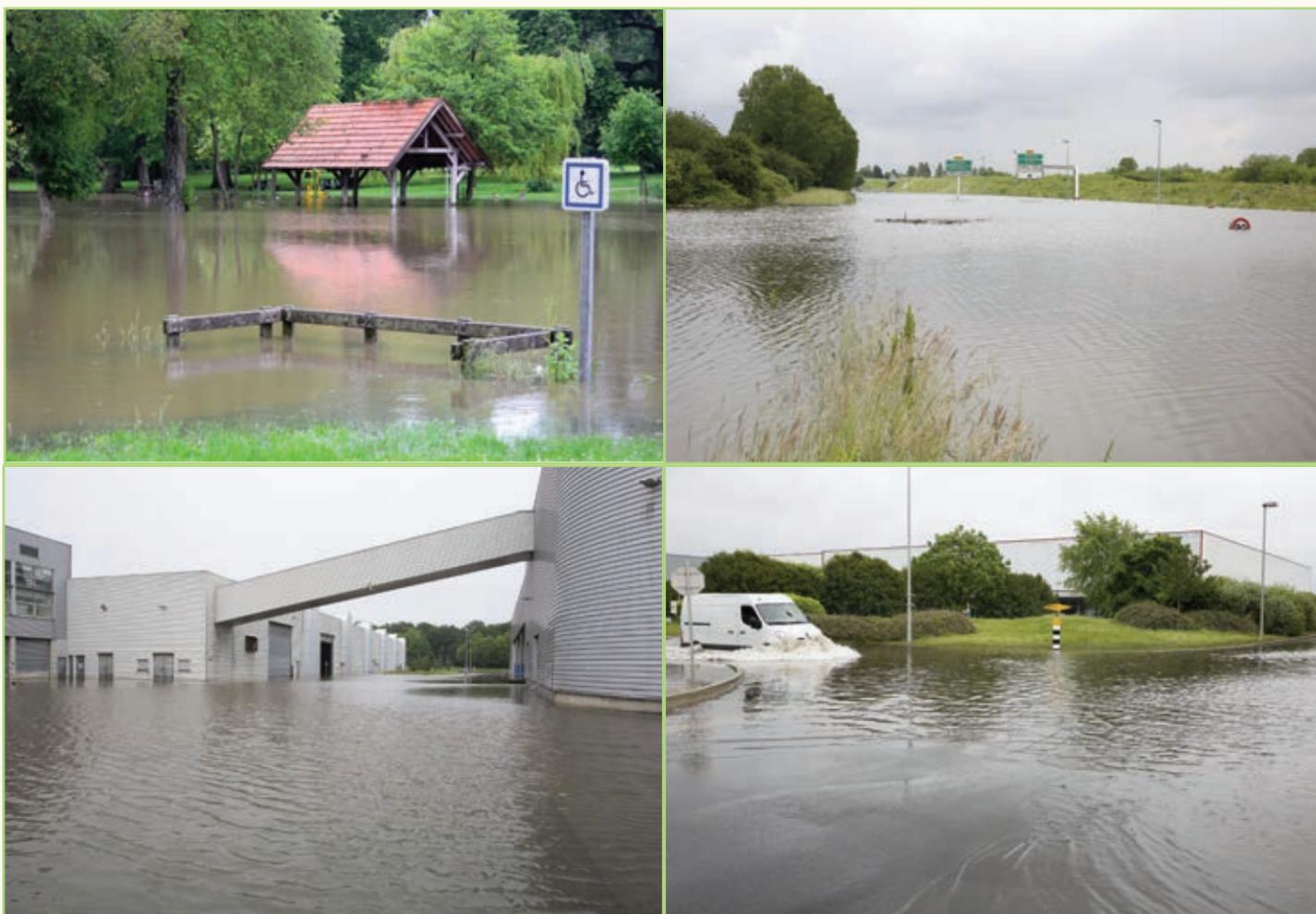
**26 mars,** bonne humeur et belle ambiance à la Halle des sports qui accueille nombre de convives lors du traditionnel Banquet des anciens.



**26 mars,** le site du Club méca accueille la compétition Bike trial Ufolep, organisé par l'USM VTT. Rien qu'une question d'équilibre...



# inondations : 1 an après



Déclenchement de l'état d'urgence, mise en place d'une cellule de crise, reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle... Les fortes pluies qui se sont abattues sur la commune fin mai 2016 sont encore dans toutes les mémoires. Un épisode pluvieux exceptionnel, qualifié de centennal par les experts, qui a particulièrement touché la commune. Les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont vite été saturés provoquant de graves conséquences : arrêt forcé de l'Utom, du Centre pénitentiaire qui est évacué, sortie du lit de la Retrève, trois cents véhicules bloqués et des dizaines de naufragés sur l'autoroute A 10, la tangentielle prise par les eaux, le quartier du Bois Salé les pieds dans l'eau... / **Après l'heure des bilans, celle des perspectives.** / La préfecture a organisé le 21 mars une rencontre sur les retours d'expérience afin de définir une meilleure prise en compte de la gestion du risque. La question de l'assainissement des eaux pluviales est aussi intégrée dans le Projet d'Aménagement Urbain qui comprend l'extension de *Cap Saran* et la réalisation du futur quartier des Cent Arpents.

« **N**ous sommes transparents et n'avons rien à cacher, explique **Maryvonne Hautin, maire de Saran**. Il s'agit de rétablir un certain nombre de choses, d'en préciser d'autres. Tout a été dit, des contre vérités, des inepties. Comme par exemple que la *Retrève* passait, selon un sénateur, *sous la prison*. Sans parler des fausses informations circulant sur les réseaux sociaux. Le risque des inondations n'est pas un sujet de Saran, ni du Loiret mais de la France ». Les causes de la crise sont bien connues. En temps normal, lorsqu'il pleut, l'eau est évacuée via les bassins de rétention et les gouffres naturels qui lui permettent de s'infiltrer. Mais dans une situation exceptionnelle comme celle de l'an passé ils n'ont pu remplir leur rôle et le trop plein s'est déversé. Cette situation extrêmement rare est due à la combinaison de plusieurs facteurs : sols saturés gorgés d'eau, phénomène karstique, ruissellements hors du commun...

### Une crise majeure

Le Centre pénitentiaire a été touché en premier. Les locaux techniques situés au sous-sol des deux maisons d'arrêt ont été inondés, des détenus transférés. « L'administration pénitentiaire, et donc l'État, n'a pas tenu compte de nos recommandations lors de la construction de l'établissement, poursuit l'élue. Contrairement au pôle santé Oréliance. Lors de l'installation du groupement des cliniques privées nous avons exigé, pour la délivrance du permis de construire, la réalisation de bassins de rétention sur le terrain de l'aérodrome. Les responsables ont suivi nos conseils et les bassins ont fonctionné ». À signaler que Saran ne comprend pas, géologiquement parlant, de zone inondable ni de zone humide. Un scénario non prévu se met alors en œuvre : la montée des eaux par le réseau d'assainissement et les nappes phréatiques. C'est lorsque l'A 10 a été inondée que la mairie a déclenché le Plan communal de sauvegarde après contact avec la préfecture. « Nous avons été surpris comme beaucoup de communes, explique Madame le maire. Pour les institutions le risque inondation était jusqu'ici synonyme seulement de crues de la Loire ou du Loing ». Et **Olivier Ciroteau, directeur général des services municipaux**, d'ajouter : « Au début des précipitations la préfecture n'était pas en alerte. Comme beaucoup d'autres institutions elle a été



**Olivier Ciroteau, Maryvonne Hautin et José Santiago**

dans la réaction. Il y a eu une sous-estimation de l'état des sols. À l'avenir il faudra tenir compte du niveau des précipitations mais aussi de la nature du sol. L'avis des hydrogéologues est aussi important que celui des climatologues ». À souligner que pendant la crise l'assainissement des eaux usées a pour sa part parfaitement fonctionné.

### Carrefour et Nexity traitent le problème

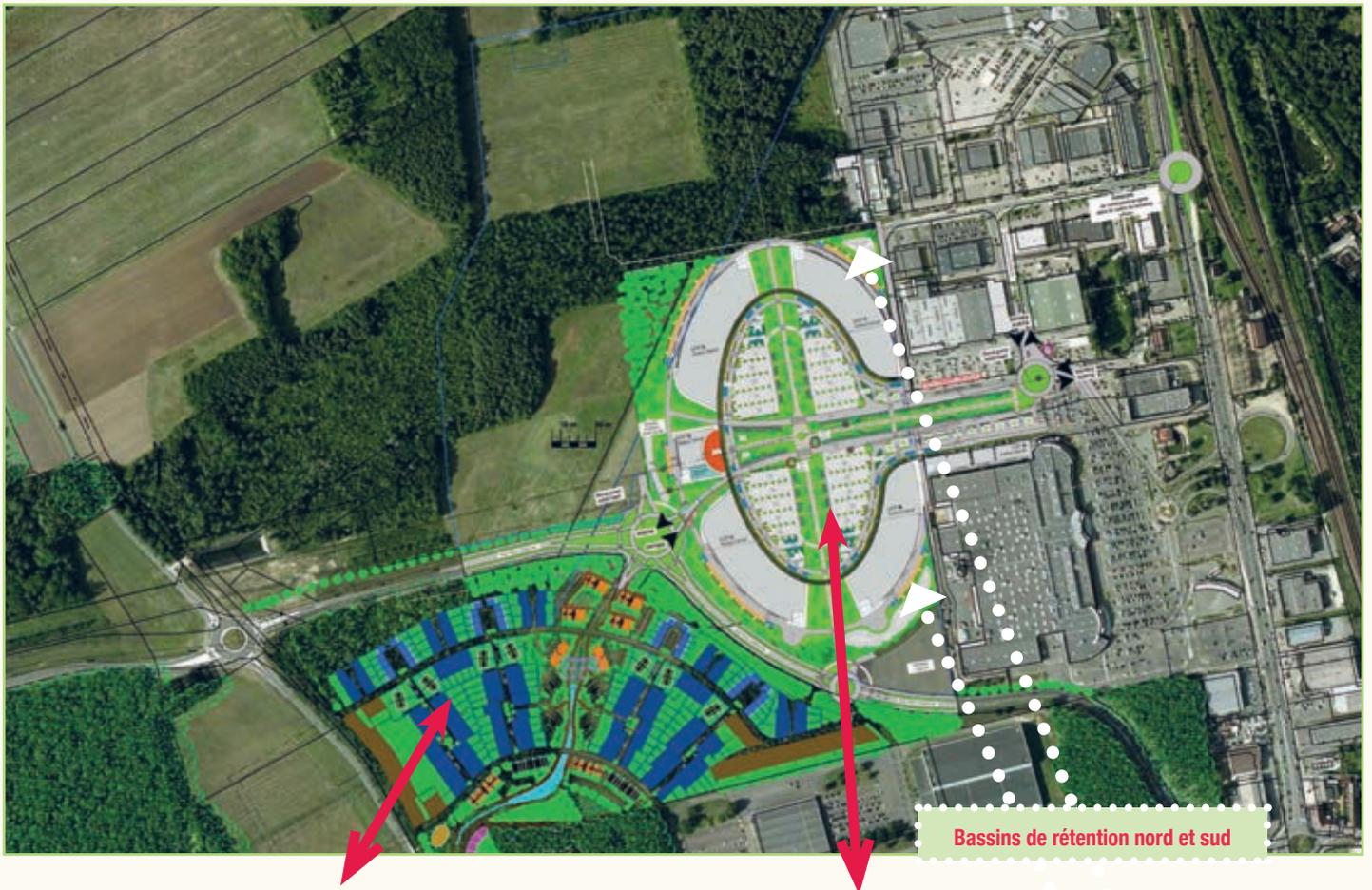
Deux projets majeurs en cours de réalisation sur la commune sont particulièrement concernés par la question de l'assainissement des eaux pluviales : l'extension de *Cap Saran* et la création d'un nouveau quartier d'habitations aux Cent Arpents, qui doit assurer une liaison douce entre le cœur de ville et la zone commerciale nord.

Les deux opérations s'appuient sur un Projet urbain partenarial (PUP). *Carrefour* s'est engagé à participer aux travaux d'assainissement à hauteur de 80 000 euros. *Nexity*, l'aménageur du futur quartier des Cent Arpents, pour 160 000 euros. Parallèlement à la Communauté urbaine qui prévoit des travaux d'assainissement d'un montant de 600 000 euros.

Les deux projets privés vont favoriser l'assainissement dans un secteur où rien n'a été fait par l'Agglo depuis 2011. « L'agglomération préconise de faire de l'assainissement par infiltration, dit **José Santiago, adjoint municipal aux travaux**. Contrairement à des villes ou des quartiers comme Olivet ou La Source qui sont sur un terrain sableux, nous sommes sur un terrain glaiseux. Pour notre part nous savons qu'il est préférable de se raccorder à un réseau d'eaux pluviale et le faisons ».



**L'un des bassins de rétention sur le site Carrefour**



**L'aménageur Nexity** a pour sa part prévu la construction de trois grands bassins d'orage dont un le long de la rue Paul-Langevin. En ce qui concerne le poumon vert des deux futures aires, **Carrefour** s'est engagé à planter 1 000 arbres sur site. **Nexity** à reboiser, en lien avec l'ONF, les terrains sur lesquels est prévu la construction de 400 logements. L'aménageur a budgétisé une enveloppe de 82 600 euros consacrée aux espaces verts.

Et Maryvonne Hautin de compléter : « La ville s'est construite sur des terres agricoles et boisées. Et cela continuera demain. Nous préférons que cela soit organisé dans le cadre d'un plan d'aménagement plutôt que de façon diffuse. Et n'oublions pas que ce sont les propriétaires privés qui vendent leurs terres et non la ville. »

**L'extension de la zone commerciale de Cap Saran et l'installation du Retrail parc Carrefour** s'accompagnent de l'installation de deux nouveaux bassins, qui portent le total du secteur à quatre. Deux avec la capacité de 800 m<sup>3</sup> (situés derrière le magasin **Brico Dépôt**), un autre de 1 200 m<sup>3</sup>, derrière le magasin **Babou**. Le dispositif étant complété par un bassin d'orage de 2 475 m<sup>3</sup>. L'eau des quatre bassins s'écoulera pour moitié sur *la Retrève* via les gouffres naturels des fosses Guillaume et du Clos du Renard, et pour moitié sur la station d'épuration de la Chapelle-Saint-Mesmin.

« Tout cela a été négocié en mars 2016, avant les inondations, tient à préciser Maryvonne Hautin. C'était la condition sine qua non pour la délivrance du permis de construire. Nous avons anticipé toutes les situations par rapport à l'assainissement et le projet **Carrefour** a été présenté dès le début au président du syndicat de la Retrève qui regroupe les communes de Saran, Gidy et Cercottes. Sur ces extensions tout a été fait pour améliorer la situation ». À noter que les deux bassins de rétention situés derrière **Carrefour** ainsi que sa voirie ont permis de réduire fortement les dégâts des eaux en mai dernier.



## Et demain ?

Le 21 mars la préfecture a organisé une réunion sur les retours d'expériences des inondations 2016 et sur les conclusions du rapport du ministère de l'Environnement commandité par Ségolène Royal, suite à cette crise majeure. Un document stratégique pour prévenir les conséquences d'un tel événement. Y étaient conviés les élus des communes touchées, ainsi que des représentants des institutions, de la Gendarmerie, de Cofiroute, du BRGM ainsi que de cabinets d'études. Cette rencontre a permis de faire le point sur les causes et conséquences des événements de mai-juin et de présenter une batterie de mesures pour une meilleure gestion du risque inondation (voir encadré ci-contre).

« Tout le monde doit prendre la mesure de ce qui s'est passé et de ce qui n'a pas été. De ce que nous avons tous à nous reprocher, dit Maryonne Hautin. Tirons-en les conséquences pour que cela ne se reproduise plus. Sur Saran, une catastrophe plus grande a été évitée grâce au travail et la compétence des services techniques municipaux qui ont une très bonne connaissance des bassins, de leur maillage. D'où l'intérêt d'avoir des agents communaux qui peuvent transmettre leur connaissance du terrain. Qu'en sera-t-il après le transfert des compétences dans le giron métropolitain ? ».

Parmi les mesures nouvellement adoptées prenons, pour conclure, quelques exemples. Une étude est prévue sur le bassin de la Retrève ainsi qu'un plan d'aménagement concernant notamment la station d'épuration placée dans le lit de la rivière.

Par ailleurs Cofiroute prévoit un aménagement au passage de **la Retrève** dans le cadre de son projet d'élargissement de l'A 10 à deux fois quatre voies (Ndlr : il s'agirait d'un large passage d'au moins 13 m<sup>2</sup> en lieu et place de l'actuel tuyau de 1,1 mètre de diamètre). En cas de crise majeure, les élus disposeront dorénavant de lignes directes avec la préfecture via la cellule d'information du public.

## de nouvelles mesures de prévention

**Lors de la réunion sur les retours d'expérience organisée à la préfecture le 21 mars, plusieurs mesures ont été évoquées pour prévenir un nouveau risque.**

### 1. AU NIVEAU DE L'ÉTAT

- L'avis des météorologues ne suffit pas dans les alertes. Il faut prendre en compte celui des hydrogéologues (phénomène global : fortes pluies + sols saturés + crue karstique).
- Un atlas des zones inondables est en cours. Cofiroute a cartographié les zones de crue de la Retrève sur Gidy et Cercottes.
- Cofiroute et l'État doivent sécuriser le réseau autoroutier.
- Améliorer la gestion routière de zone (elle venait tout juste d'être changée alors que la gestion de crise nouvelle n'était pas opérationnelle).

### 2. AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

- a- Syndicat de communes de la Retrève :
  - Faire une étude hydrogéologique de la Retrève.
  - Réaliser les travaux nécessaires (écoulement à l'aval, capacité d'infiltration des gouffres, capacité des bassins écreteurs ...) avec des fonds de l'État à hauteur de 40 à 60 %.
- b- Orléans Métropole
  - Sécuriser l'Utom (fonctionnement des bassins d'eaux pluviales en réseau autour de l'équipement).
  - Sécuriser la tangentielle ouest au niveau de la trémie Saint-Jean-de-La-Ruelle.
  - Maîtrise de l'urbanisme dans les zones à risque.

### 3. AU NIVEAU COMMUNAL

- Le rôle crucial de la commune a été rappelé, avec la nécessité de tenir le Plan Communal de Sauvegarde à jour.
- Promouvoir des documents d'urbanisme qui anticipent le risque inondation.
- Étudier le phénomène des cavités karstiques sur Gidy et Saran.

### 4. AU NIVEAU DE COFIROUTE

- Est programmée la réalisation de travaux pour l'écoulement de la Retrève sous l'A 10.

## Aménagements sur le secteur du Bois Salé

Lors des événements de l'an passé une demi-douzaine de maisons de la rue de la Chenille ont été inondées. Un constat récurrent lors de fortes pluies. Pour y remédier la Communauté urbaine, qui a depuis 2002 la compétence assainissement, a décidé d'effectuer des travaux cet automne dans une rue adjacente, celle du Chêne-Maillard prolongée. Elle y pré-

voit la construction de deux bassins souterrains de 280 m<sup>3</sup> chacun pour un coût global de 550 000 euros. « Nous ne sommes

pas forcément d'accord avec les études techniques fournies actuellement, explique **José Santiago, adjoint municipal**

**aux travaux**. Nous pensons qu'il est préférable de nettoyer et d'agrandir le bassin du Bois Salé afin d'avoir un réservoir de plus grande importance en cas de fortes pluies ». Dans l'attente des travaux la mairie a décidé de ne délivrer aucun permis de construire sur ce secteur afin de ne pas amplifier les inondations récurrentes subies par les habitants de la rue de La Chenille. À la rentrée si les travaux sont effectués, les permis pourront être déposés.



# UN INCIDENT SUR LE RÉSEAU

**Courant mars, les habitants de différents quartiers de Saran ont découvert à leurs robinets une eau trouble ou chargée en particules. La conséquence d'un problème technique dans une station de pompage. Depuis, la Ville est intervenue et assure la bonne qualité de son eau potable.**

La semaine du 20 mars, un problème technique est survenu dans une des deux stations de pompage qui alimente le réseau d'eau potable de Saran. Un incident inédit et exceptionnel selon l'entreprise chargée de la maintenance et de l'exploitation de ladite station. Plus précisément, un incident électrique qui a entraîné une sur-chloration ; cette sur-chloration a eu pour effet de décaler les conduites d'eau potable les plus anciennes. Une turbulence s'est alors diffusée de manière imprévue et aléatoire dans divers points du réseau. Ainsi, des abonnés de plusieurs quartiers ont pu découvrir à leurs robinets une eau trouble ou chargée en particules.



Que l'on se rassure, l'eau distribuée à Saran est potable et peut être consommée. Les dernières analyses (voir les coordonnées du site de la ville ci-contre) et les vérifications effectuées par les services municipaux chez l'abonné et à différents points de distribution le confirment. Entre temps, l'entreprise a solutionné le problème et les agents de la Ville ont procédé à la vidange des réservoirs, à la purge du réseau via les points incendie, et au nettoyage de tous les châteaux d'eau.

Actuellement, la situation est revenue à la normale. Si jamais des abonnés constatent la présence d'une eau brune ou chargée, il ne faut alors pas hésiter à contacter le service de l'eau aux coordonnées ci-contre. •



[technique@ville-saran.fr](mailto:technique@ville-saran.fr)  
Tél. : 02 38 80 34 61

[www.ville-saran.fr/prix-et-qualite-de-l-eau](http://www.ville-saran.fr/prix-et-qualite-de-l-eau)



## ENQUÊTE INSEE

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques effectuera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, jusqu'au 16 mai prochain. Madame Paoli, enquêtrice Insee prendra contact avec les foyers saranais concernés au cours du deuxième trimestre 2017. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

PRIX LITTÉRAIRE

## LANCEMENT DU PRIX

du 13 mai au 30 septembre 2017, la médiathèque organise son 1<sup>er</sup> prix LuVu mettant à l'honneur les livres en gros caractères (large vision).

**Quatre titres sont sélectionnés :**

*La fosse aux louves* de Bertrand Carette

*La maison de Louise* de Jannine Berducat

*Jeûne et jolies* de Monika Peetz

*D'ombres et de flammes* de Pierric Guittaut.

Les lecteurs pourront voter jusqu'au 30 septembre pour leur titre préféré et les résultats seront annoncés le samedi 14 octobre.



**SAMEDI 13 MAI**

à 15h

**Médiathèque – La Boîte**

Lancement et présentation du prix ponctués de brèves de lectures.  
Entrée libre - Pour adultes



# Des contes savoureusement illustrés

**Illustratrice pour la jeunesse, Laëtitia Le Saux présente ses planches à la galerie du château de l'Étang (du 5 au 24 mai) et à la médiathèque (du 5 au 27). Une exposition familiale qui mêle humour, poésie et sens. Dans le cadre de l'opération « À pas de loup ».**

Les livres qu'illustre **Laëtitia Le Saux** connaissent un grand succès tant auprès des tout petits que des plus grands. Ils prennent les codes du conte traditionnel, les détournent, et abordent à chaque fois un thème de société. *La Culotte du loup* traite de la société de consommation, *Boucle d'ours* évoque la notion du genre, *Purée de cochons* aborde l'illettrisme, *Tu te crois le lion* celui du pouvoir. Les décors, les personnages ont du relief, de l'épaisseur, de la vie. Soixante illustrations originales de l'artiste nantaise sont données à apprécier dans le cadre de l'opération « À pas de loup » qui propose de nombreuses animations : lecture, conférence, spectacle, rencontre, projections... « Cette exposition se situe à

la juste articulation entre l'accueil scolaire et la grand public, explique **Cécile Gaultier, responsable de la section jeunesse de la médiathèque** et instigatrice de l'événement. L'objectif est de valoriser la littérature jeunesse, qui est un but en soi, autour du thème du Loup que nous avons retenu cette saison. Il s'agit de rendre la littérature pour les jeunes vivante ».

### Des ateliers animés par l'artiste

Grâce à ces histoires décalées, pleines d'humour, les enfants accèdent à l'univers du conte. « J'ai la passion de la couleur, assure Laëtitia Le Saux. Ma technique de prédilection est le découpage. J'utilise du coloriage, de la peinture, du collage, du pochoir. Il y aura également du papier cousu en relief et des planches de mon album « Pinocchio », sorti en décembre. Mon

travail constitue une œuvre familiale. Il y a plusieurs niveaux de lecture ». Pour **Michèle Abomès, chargée de la programmation des expositions** : « Il est très rare d'avoir des planches originales. Ce sont chacune des petites œuvres d'art. En tant qu'adulte j'ai été charmée par l'univers de l'illustratrice, par sa démarche artistique, par sa technique ». **Laëtitia Le Saux animera des ateliers scolaires (jeudi 4 mai) et tout public (samedi 20 mai)**. « C'est très enthousiasmant de voir les enfants découvrir un conte sous un nouvel œil, précise l'artiste. J'ai un grand plaisir à animer ces ateliers auprès du public. C'est réjouissant ». **Une rencontre publique avec l'artiste est prévue samedi 20 (à 15h) suivie d'une séance dédicace.**

• Clément Jacquet

L'EXPO

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG <  
**Du vendredi 5 au mercredi 24 mai**

du mardi au vendredi : 14 h à 17h 30. samedi et dimanche : de 14h à 18h 30  
La galerie sera fermée les 6 et 7 mai

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE <

**Du vendredi 5 au samedi 27 mai**, aux horaires d'ouverture  
Entrée libre et gratuite dans les deux espaces

## CONFÉRENCE ABSURDE

# La vie débridée des hybrides

Par la Compagnie Le 36<sup>e</sup> Dessus.  
écriture et mise en scène de Marine Benech  
avec Guy Lafrance et Vincent Pensuet

**dimanche 21 mai 2017 à 16h**

Programmation de la Ville

**Théâtre municipal**

**Tout public - durée 1h40**

**Tarifs saranais : 6 € et 3 €,**

**Tarifs non saranais : 10 € et 5 €**

Renseignements et billetterie : 02 38 80 34 19



Deux éminents professeurs de la Faculté des sciences, un zoologiste, bio-généticien, et un neuropsychiatre, mythologue, présentent une nouvelle espèce de créatures hybrides mi-homme, mi-animal, fruits de la mutation, de l'évolution des espèces et de la biodiversité cérébrale.

De petites fantaisies en fantaisies, nos deux professeurs aussi surprenants que curieux, vous aideront à surmonter tous vos maux. Alors, n'hésitez plus ! Prêt pour une petite cure de remise en forme absolument absurde ?

# Bruno Soutadé, nouveau responsable de l'Enfance et de la Jeunesse

**Il est depuis le 1<sup>er</sup> mars à la tête du pôle municipal qui regroupe l'Enfance, la Jeunesse et le Point information jeunesse. Bruno Soutadé qui lie compétences et valeurs, présente son parcours et ses projets.**



**L**e départ à la retraite de Jean Foulon, responsable du secteur Jeunesse et du Pij, a entraîné une réorganisation du service et un nouvel organigramme. « Je ne suis pas venu à Saran par hasard, dit Bruno, 39 ans. L'image de la commune en termes éducatifs est très bonne. C'est une ville innovante, qui se donne les moyens de sa politique. Je me retrouve totalement dans les valeurs portées par le Projet Éducatif Global, qui est très abouti. Ses orientations, son engagement fort, sont une source de motivation. Je me donne deux-trois ans pour décliner le PEG concrètement sur le terrain, dans toutes ses dimensions ». Originaire du Tarn, Bruno a passé son enfance et sa jeunesse à Fleury-les-Aubrais. Sur le plan de la formation initiale il a obtenu une licence Staps, option éducation et motricité. Un sésame pour l'enseignement mais son expérience comme professeur sera de courte durée. « Je me sens plus à l'aise dans l'éducation populaire que dans l'Éducation nationale, précise Bruno. L'éducation populaire est un vecteur qui prend pleinement la dimension du jeune et de son environnement. C'est un outil innovant avec des pédagogies actives dont je suis friand. C'est



le cœur de nos métiers ». Bruno Soutadé a multiplié les expériences professionnelles dans les domaines de l'éducation, de l'animation et des loisirs. Il a tout d'abord été animateur dans une Maison de vacances dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il devient ensuite maître nageur à Sully-sur-Loire et travaille dans la foulée pour l'association « Sully Jeunesse », où il met en place et développe pendant cinq ans des animations de proximité pour les 11-17 ans.

## Mettre en place une dynamique de projets



Bruno Soutadé

C'est un véritable tremplin pour rallier la communauté de communes du Pithiverais où il devient directeur de l'accueil jeunes (14-17 ans) puis coordinateur du service jeunesse et enfin, pendant trois ans, coordinateur pédagogique enfance-jeunesse (3-17 ans).

Une expérience riche, puisqu'il y est référent du Projet éducatif territorial et du Pij. C'est bien un homme d'expérience qui est aujourd'hui aux commandes. « Je

suis imprégné de fonction publique, résume-t-il comme une profession de foi. Centres de loisirs, périscolaire, clubs ados, accueil jeunes... J'ai vu tous les aspects pédagogiques et de gestion ». Et un peu plus loin : « J'ai un côté militant qui repose sur des valeurs humanistes. Ce qui se traduit par le travail autour du vivre ensemble dans la sphère publique, l'engagement citoyen, la laïcité... ». Des notions qu'il entend partager avec ses équipes d'animation et d'éducation. « Je crois vraiment dans la dynamique de projets, que l'équipe soit solidaire autour d'objectifs partagés. Je suis quelqu'un de terrain, très attaché à la démocratie participative. Ma volonté est de pouvoir proposer du changement au plus près du public. Mettre en place une transversalité de façon encore plus évidente, ce qui devrait amener de la cohérence éducative ». Côté vie privée, Bruno, marié, est le papa de Lou-Ann, 9 ans et de Telma, 3 ans. Sur le plan des loisirs celui qui a pratiqué jeune le sport (rugby, handball et athlétisme) puis le triathlon est aujourd'hui chanteur dans un groupe rock. Un bon point pour Bruno qui a en charge de mettre en musique les orientations éducatives municipales pour l'enfance et la jeunesse.

• Clément Jacquet



# LES VACANCES D'ÉTÉ 2017

DU 10 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017  
DES SÉJOURS À CHOISIR, DES LOISIRS À DÉCOUVRIR  
ET À PARTAGER

#11

## Parents, ceci vous concerne !

### Les DATES LIMITES D'INSCRIPTION

## POUR LES CENTRES DE LOISIRS, LE GRAND LIOT et LES STAGES SPORTIFS (hors SEA)

### Centres de Loisirs Marcel-Pagnol et Base de La Caillerette

Les séjours se clôtureront par des fêtes de fin de centre

#### Du 10 juillet au 4 août (fermé le 14 juillet)

Marcel-Pagnol 3-5 ans : Dans ma cabane... il y a de quoi jouer, expérimenter, partager, rigoler, grandir et rêver.

Marcel-Pagnol 6-8 ans :

Street art et jardins.

Base de la Caillerette 9-14 ans :

L'art de rue et les aventuriers.

#### Du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre (fermé les 14/15 août)

Marcel-Pagnol 3-5 ans : Un jour, un jeu (divertissement sous toutes ses formes.

Marcel-Pagnol 6-8 ans : Pagnol, Parc aventure.

Base de la Caillerette 9-14 ans : À la base, nous sommes tous citoyens...

#### Clubs Ados de la jeunesse (02 38 80 34 06)

Retrouver ses amis et passer un moment ensemble, organiser des sorties, des campings, des fêtes, s'informer, discuter, échanger ses idées sur la vie, sur le monde, le refaire, se bouger, se reposer, faire de la cuisine, jouer, se mettre d'accord... Vivre et agir ensemble au sein des structures jeunesse. Quelques actions en cours de réalisation pour les vacances d'été : mise en place de nuitées sur des thématiques ciblées (pêche...), des séjours camps de 3 à 5 jours selon les âges, des sorties à la journée avec la base de la Caillerette, des tournois à la journée avec SEA...

Période et structures concernées		Date d'ouverture des structures	Date limite d'inscription et/ou d'annulation
Mercredis à partir de septembre 2017 pour les centres de loisirs			
Retournée à Toussaint		Du mercredi 7/9 au mercredi 19/10/2017	26/07/17
Les vacances scolaires 2017			
Centres de loisirs	Juillet	Séjour du 10/7 au 4/8/2017 (fermeture le 14)	24 mai 2017
Le Grand Liot		Séjour du 10 au 14/7/2017 Séjour du 17 au 21/7/2017 Séjour du 24 au 28/7/2017 Séjour du 31/7 au 4/8/2017	
Centres de loisirs	Août	Séjour du 7/8 au 1/9/2017 (fermeture les 14 et 15/8)	24 juin 2017
Le Grand Liot		Séjour du 5 au 11/8/2017 Séjour du 21 au 25/8/2017 Séjour du 28/8 au 1/9/2017	
Centres de loisirs	Toussaint 2017	Séjour du 23/10 au 3/11/2017 (fermeture le 1/11)	9 septembre 2017
Stages sportifs		Stage du 23/10 au 3/11/2017 (fermeture le 1/11)	
Le Grand Liot		Séjour du 23 au 27/10/2017	

#### Centre nature du Grand Liot 02 38 80 34 10 - 02 54 96 42 10

Séjours « Sports de plein air » : 10-14 juillet / 5-11 août

Séjours « Grands jeux d'extérieur » : 17-21 juillet / 21-25 août

Séjours « Nature » : 24-28 juillet / 28 août-1<sup>er</sup> septembre

Séjour « Expression » : 31 juillet-4 août

Séjours Trappeurs (randonnées itinérantes réservées aux 12-15 ans) : 17-21 juillet / 21-25 août (12 places maximum).

#### Sport Été Animation (SEA) Service des sports 02 38 80 34 05

Vacances sportives dans la bonne humeur au coeur de la ville.

SEA s'adresse aux jeunes de 11 à 16 ans du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2017 sur des accueils à la journée ou demi journée (pas de dates limites d'inscription, fréquentation journalière) autour d'activités sportives de plein air, nautiques, sorties à la journée... L'accueil se déroule près du centre nautique municipal de la Grande planche (plaine extérieure) et les animations sont encadrées par les éducateurs sportifs de la ville diplômés d'État.



## Restauration municipale

Mai

### LUNDI 8 MAI FÉRIÉ

### MARDI 9 MAI

Salade verte  
Aiguillettes de poulet  
Ratatouille  
Gouda bio / Glace

### MERCREDI 10 MAI

Radis beurre  
Rôti de porc froid (rôti de dinde)  
Purée de pommes de terre  
Yaourt aromatisé bio

### JEUDI 11 MAI

Concombre vinaigrette  
Sauté de bœuf au caramel  
Semoule bio  
Crème dessert chocolat

### VENDREDI 12 MAI

Salade de risetti au maïs bio  
Filet de saumon à l'aneth  
Épinards béchamel  
Babybel / Fruit de saison

### LUNDI 15 MAI

Taboulé à la semoule bio  
Émincé de volaille mariné à la basquaise / Haricots beurre  
Kiri / Fruit

### MARDI 16 MAI

Carottes râpées  
Poisson blanc sauce poivron  
Blé bio  
Petits Suisses au chocolat

### MERCREDI 17 MAI

Salade de riz bio à la niçoise  
Poulet rôti / Purée de courgettes  
Emmental bio  
Mousse au chocolat

### JEUDI 18 MAI

Pommes de terre œufs durs  
Saucisses chipolata (saucisses de volaille)  
Carottes au beurre  
Saint-Môret / Fruit de saison

### VENDREDI 19 MAI

Pamplemousse  
Sauté d'agneau à l'abricot  
Pâtes bio  
Fromage blanc aux fruits

### LUNDI 22 MAI

Bâtonnets de concombres et carottes sauce cocktail  
Poisson blanc au citron  
Purée de pommes de terre  
Chanteneige  
Éclair chocolat

### MARDI 23 MAI

Tarte au fromage  
Rôti de bœuf froid  
Chou fleur

### Flan vanille caramel bio

### MERCREDI 24 MAI

Macédoine  
Sauté de dinde sauce mexicaine  
Riz bio  
Saint-Paulin / Fruit de saison

### JEUDI 25 MAI FÉRIÉ

### VENDREDI 26 MAI FERMÉ

### LUNDI 29 MAI

Salade iceberg  
Jambon de volaille  
Frites / Fol épi  
Compote bio

### MARDI 30 MAI

Betteraves bio  
Émincé de bœuf cuit  
Petits pois carottes  
Babybel / Fruit

### MERCREDI 31 MAI

Melon  
Poisson blanc au curry  
Pâtes bio  
Petits Suisses aromatisés

### JEUDI 1ER JUIN

Salade de pâtes bio et Mimolette  
Rôti de dinde à la crème  
Printanière de légumes  
P'tit Louis / Fruit de saison

### VENDREDI 2 JUIN

Rillettes de thon  
Sauté de porc à l'espagnole (sauté de dinde)  
Lentilles bio  
Yaourt nature / Fruit de saison



L'origine des viandes bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

# D'une passion, un métier

**Élève de l'École municipale de danse dès le plus jeune âge, Claire Betzina achèvera dans quelques mois son cursus de professeure de danse jazz, avec à la clé un diplôme d'État. Ou lorsque le rêve se mue en réalité.**



Claire Betzina

C'est une danseuse affûtée physiquement et « complètement à bloc » psychologiquement que nous retrouvons avec plaisir. Dernièrement, **Claire Betzina** a vécu un véritable quitte ou double, un crève cœur. Une opération de la hanche pouvait en effet compromettre définitivement son rêve de devenir professeure de danse. Heureusement, il n'en fut rien. Notre Saranaise de 23 ans, qui danse depuis ses 6 ans et demi, a pris son mal plus ou moins en patience et a surtout « optimisé l'inconvénient ». Après une pause de plus de trois mois, elle a pu reprendre récemment la pratique de son art qu'elle a dans le

sang. Cette année revêt pour elle une dimension toute particulière, car en juin prochain se dessine l'obtention du diplôme d'État de professeure de danse jazz. L'issue tant espérée.

### Un itinéraire personnel

Avant de se jeter à corps et à cœur perdus dans la danse, Claire, en accord avec ses parents, s'est tout d'abord assuré un autre avenir professionnel. Le cas échéant. Un bac Pro Vente, une année de CAP Esthétique et un Brevet professionnel Esthétique en poche, puis place à la danse, intensément, passionnément. Et si d'aucuns songent réduire le 5<sup>e</sup> art et son

enseignement à un simple loisir, c'est une toute autre musique qui résonne en Claire « Je ne peux pas comprendre que l'on perçoive ça à la légère. Prof de danse, c'est sérieux. C'est un vrai métier et un vrai diplôme. Un diplôme d'État » argue-t-elle avec ferveur. Pour atteindre son objectif de longue date, notre interlocutrice a pris sa motivation à deux mains. « Je me suis débrouillée toute seule » résume-t-elle, « pour préparer le professorat, il n'y a pas de diplôme exigé, il faut juste avoir pratiqué la danse. J'ai suivi des cours, j'ai passé l'EAT (Examen d'aptitude technique) - qui est nécessaire - en candidate libre, et comme il n'y

a pas de centre de professionnalisation à Orléans, je me suis inscrite en formation à Paris, au Studio Harmonic ». En juin prochain, Claire achèvera ainsi ses trois années de formation.

### Transmettre sa passion

Bon an, mal an, Claire vit au rythme de sa passion. Un rythme pour le moins enlevé. « Je n'arrête pas, c'est ce qui me plaît » confie-t-elle. Outre ses aller-retours à la capitale, elle danse à l'École municipale de Saran et donne des cours auprès de trois associations : *Cor Caroli* à Saint-Cyr-en-Val, *K'Danse* à Saint-Denis-en-Val et *Art's Danse* à Saran. Sans oublier la compagnie *Gestu'elles* dont elle fait partie. Sitôt diplômée, « mon but est de continuer à enseigner et à danser. D'exercer dans de bonnes conditions » explique Claire. « Il y a de la demande de la part des associations. Le réseau est important et le bouche à oreille fonctionne ».

Pourquoi cette envie d'enseigner ? « Pour transmettre ma passion, être à l'écoute des élèves, les soulever, les pousser » explique-t-elle avec poésie. Des élèves qu'elle essaie d'accompagner « avec plus d'exigence pour les former encore plus ». Concernant leur professionnalisation éventuelle, Claire se fait bien plus prosaïque : « Avoir envie, c'est une chose. Après, il faut être déterminée, ne pas baisser les bras. C'est un métier. C'est physique » conclut-elle.

• **Arnaud Guilhem**

## PROFESSEUR DE DANSE : LA PASSION AVANT TOUT !

### L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE (EAT)

L'inscription à la formation au Diplôme d'État est soumise à l'obtention préalable de l'Examen d'aptitude technique (EAT). Cet examen permet de vérifier que le candidat possède les compétences techniques et artistiques requises pour aborder la préparation au DE.

### FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT (DE)

Le candidat doit être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de son entrée en formation et doit faire une demande d'inscription à la formation au diplôme d'État de professeur de danse auprès de la DRAC, qui lui délivre alors un livret de formation.

Le candidat s'inscrit ensuite auprès d'un centre habilité à assurer la formation au DE.

Options danse classique, danse contemporaine, danse jazz... En 2 ans, le cursus comprend 5 unités de formation : formation technique, formation musicale, histoire de la danse, anatomie et physiologie, pédagogie.

Les titulaires du DE peuvent devenir fonctionnaires territoriaux au sein d'un établissement public d'enseignement spécialisé. Il faut pour cela passer le concours d'Assistant territorial d'enseignement artistique organisé par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale).

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Point Information Jeunesse

Place de la liberté,  
Mairie de Saran  
Tél. : 02 38 80 34 12



# Favoriser LE VIVRE ENSEMBLE



**Fêtes de quartiers, opérations « Jardins oubliés », « Partir en... » Les relais de quartier de la jeunesse du Vilpot et du Chêne Maillard ainsi que la médiathèque font vivre, par leurs activités, les valeurs du vivre ensemble, de la solidarité et de l'inter-culturalité.**



La citoyenneté et la mixité sociale sont des composantes essentielles de l'action des relais de quartier pour la jeunesse. Le lien social monte en puissance au Vilpot, notamment grâce à la *Fête du quartier* dans laquelle les habitants s'investissent de plus en plus. Jeunes et adultes, venus de différents secteurs géographiques, sont depuis quatre ans acteurs et force de proposition au sein d'un comité d'organisation. « L'objectif est que les habitants s'approprient au fur et à mesure leur fête autour d'objectifs communs, explique **Ahmed El Yousfi, animateur municipal**. Les jeunes adorent, ils sont demandeurs. Ils ont énormément de choses à dire. Ils veulent être valorisés et identifiés comme futurs citoyens. » « Le monde forain » : tel est le thème de la fête du Vilpot édition 2017 qui se tiendra le 8 juillet. Le relais Vilpot organise d'autres activités mobilisatrices pour créer du lien social à l'instar d'Halloween, de l'action citoyenne *Jardins partagés*, de la fresque de solidarité du Secours populaire... Après avoir été pendant dix ans « *La Fête toutes portes ouvertes* », puis depuis deux ans celle de *la Radio*, la Fête de quartier du Chêne Maillard prend cette année un nouvel envol. « Les gens cohabitent mais ne se connaissent pas beaucoup, explique **Fernando de Carvalho Faria, responsable de la structure jeunes du Chêne Maillard**. Pour y remédier nous allons le premier week-end d'octobre organiser un repas partagé, du style Fête des voisins, avec de nombreuses animations. Nous allons monter un comité d'organisation composé de jeunes et d'adultes, en y as-

sociant des anciens de la structure ». Autre idée : associer la structure jeunesse à la fête de l'école.

### « Tous pareils, tous différents »

Hier la Scandinavie, l'Italie, l'Espagne, l'Inde. Demain : le Portugal. L'opération inter-culturelle de la médiathèque *Partir en...*



contribue à ouvrir les horizons à travers la littérature, le folklore, des animations... « *Partir en...* ça veut dire voyager en restant sur place, assure **Camélia Desnoues, adjointe patrimoine du secteur jeunesse**. S'approcher de la culture de tous les pays,

partager avec le public les traditions pour connaître les autres. Ouvre la porte sur les voisins d'à-côté ». L'établissement culturel joue pleinement la carte citoyenne. C'est le thème « Tous pareils, tous différents » qui rythmera la saison prochaine les animations. « La médiathèque est un lien multiculturel d'échange et de partage, précise **Cécile Gaultier, responsable du secteur jeunesse**. La différence dans sa globalité et ses spécificités, comme source de richesses, est un thème très demandé par les écoles. » Cette année l'établissement a travaillé autour du parcours de migrants en invitant notamment pour l'inauguration Valentine Goby, écrivain qui a écrit sur le sujet pour les enfants. L'inter-culturalité à la médiathèque se décline aussi pendant les *Heures du conte*, lors de spectacles. Et il y a quelques temps avec l'école des Sablonnières et le projet *Autour du monde*. La médiathèque est bien un lieu de mixité sociale : « Nous essayons d'accroître la participation du public à la vie de la médiathèque, conclut Cécile Gauthier. Depuis la réouverture les personnes s'installent beaucoup plus. Le cœur de notre métier c'est les gens ».

• **Clément Jacquet**

\* Photographies de l'animation *Partir en... Inde* qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2016



# Mai 2017

**Mercredi 3 mai**

## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME UNSS

> STADE COLETTE-BESSON  
> DE 9H À 17H



**Du vendredi 5 au mercredi 24 mai**

## ILLUSTRATIONS ORIGINALES DE LAËTITIA LE SAUX

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG  
02 38 80 35 61  
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR  
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 18H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)  
> FERMÉ LE LUNDI, LES 6 ET 7 MAI  
> ENTRÉE LIBRE.

**Vendredi 5 mai**

## PROJECTION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES LOUPS DU GÉVAUDAN

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> À 18H.  
> ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

**Les 6 et 7 mai,**

**13 et 14 mai, 20 et 21 mai**

## TENNIS

Championnat seniors été, organisé par l'usm tennis  
> COURTS EXTÉRIEURS, STADE DU BOIS JOLY.



**Samedi 6 mai**

## HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES,

spéciales Loups (À partir de 4 ans)  
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> À 10H30.  
> GRATUIT, INSCRIPTION SUR PLACE.

## CONFÉRENCE SUR LA RÉINTRODUCTION DU LOUP

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> À 18H  
> ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

**Dimanche 7 mai**

## ATELIER CHORÉGRAPHIQUE CONTEMPORAIN

Proposé par Art's Danse  
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT  
> À 13H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

**Mercredi 10 mai**

## ATELIER ARTS PLASTIQUES

À pas de Loup (à partir de 6 ans)  
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG  
> À 15H30  
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

## « LE VIOLON DU FOU »

Programmation du Théâtre de la Tête Noire  
> THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> À 19H30  
> RÉSERVATIONS 02 38 73 02 00 OU  
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM)

**Vendredi 12 mai**

## ATELIER CLAQUETTES

Proposé par Art's Danse  
> SALLE GUY-VERGRACHT  
> À 20H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

**Samedi 13 mai**

## LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

> DÉPART À 10H DE L'ALLÉE DES BICHARDIÈRE, RUE DU POLYGONE, ALLÉE DE LA BEURRIÈRE, ALLÉE F. POULENC, ALLÉE G.-FAURÉ. ARRIVÉE AVENUE DES CHAMPS GAREAUX (FACE AUX COMMERCES) À 12H.

**Samedi 13 mai**

## « EN ATTENDANT LES LOUPS »

Spectacle proposé par la Cie Allo Maman Bobo (dès 4 ans)  
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> À 10H30  
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

## STAGE AFRO-CONTEMPORAIN ET ATELIER CLOWN

Proposé par Art's Danse  
> CENTRE JACQUES-BREL  
> À 13H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

## PRIX LITTÉRAIRE

« LU VU »  
> MÉDIATHÈQUE  
> À 15H



**Samedi 13 mai**

## LIDL STARLIGUE LNH

Saran Loiret Handball reçoit Créteil  
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY  
> À 20H

**Dimanche 14 mai**

## VIDE GRENIERS « ART ET CULTURE »,

Organisé par le Foyer d'Hébergement des Cent Arpents  
> 450 RUE DES JONQUILLES  
> DE 9H À 18H



## ATELIER CLOWN

Organisé par Art's Danse  
> CENTRE JACQUES-BREL  
> DE 10H À 18H30.  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

**ZUMBA**, organisé par Art's Danse

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT  
> DE 10H30 À 11H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

## ATELIER CHORÉGRAPHIQUE CONTEMPORAIN

Proposé par Art's Danse  
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT  
> DE 13H30 À 17H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
[HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR](http://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR)

## STAGE CRÉATION DE BIJOUX EN CAPSULES,

proposé par la MLC  
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
> DE 10H À 12H  
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Mercredi 17 mai**

## ATELIER ARTS PLASTIQUES

À pas de Loup (à partir de 6 ans)  
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG  
> À 15H30  
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

**Vendredi 19 mai**

## STAGE PASTEL SEC

Proposé par la MLC  
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
> DE 9H À 13H  
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

## SÉANCES D'ART FLORAL

Proposé par La petite fleur saranaise  
> SALLE DU LAC  
> À 14H30, 17H ET 20H



**Vendredi 19 mai**

## CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE  
> À 19H

**Vendredi 19 mai**

**CONCERT DU SARAN JAZZ BIG BAND**

> THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> À 20H30

**Samedi 20 mai**

**LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE**

Quartier Sud  
> DÉPART À 10H : RUE DU 8 MAI 1945 (FACE AU FOYER G.-BRASSENS), ALLÉE DE L'AR-TOIS, RUES E.-TRIOLET, DES SABLONNIÈRES, J.-PRÉVERT, ALLÉE DU BOURDONNAIS, RUE DU 8 MAI 1945.  
ARRIVÉE À 11H30 ALLÉE DE GASCOGNE POUR LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « DE FIL EN AIGUILLES » PROPOSÉE PAR LE GROUPE PAROLES D'HABITANTS.

**Samedi 20 mai**

**ATELIER CONFECTION DE DOUDOUS,** animé par Laëtitia Le Saux

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> DE 10H À 12H.  
> À PARTIR DE 8 ANS (ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE), GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10)

**STAGE PASTEL SEC**

Proposé par la MLC  
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
> DE 10H À 14H30.  
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM



**Samedi 20 mai**

**RENCONTRE AVEC L'ILLUSTRATRICE LAËTITIA LE SAUX**

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG  
> À 15H

**USM FOOTBALL DH**

Saran reçoit Vierzon FC  
> STADE DU BOIS-JOLY  
> À 18H



**SOIRÉE RÉUNIONNAISE**

Organisée par l'Usm Saran Basket  
> SALLE DES FÊTES DE SARAN  
> À PARTIR DE 19H30  
> RÉSERVATIONS 06 43 38 88 94

**CONCERT MUSIQUES ACTUELLES JAZZ**

de l'École municipale de musique  
> THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> À 20H30  
> RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
02 38 810 34 19.

**Dimanche 21 mai**

**STAGE ZUMBA,** proposé par Art's Danse

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT  
> DE 10H30 À 11H30  
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32  
HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR



**YOGA DU RIRE**

Proposé par la MLC  
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
> DE 11H À 12H  
> RENSEIGNEMENTS  
02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**THÉÂTRE « LA VIE DÉBRIDÉE DES HYBRIDES »**

Programmation de la Ville  
> THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> À 16H  
> RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE  
02 38 80 34 19 (TOUT PUBLIC).

**Dimanche 21 mai**

**COURSE DE CAISSES À SAVON**

Organisée au profit de l'Association des Paralysés de France  
> CLUB MÉCA, RUE DU CHÊNE VERT  
> DE 10H À 17H

**Samedi 27 mai**

**PROJECTION DU FILM « PIERRE ET LE LOUP »**

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE  
> À 15H  
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10 (À PARTIR DE 4 ANS, ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE).

**Dimanche 28 mai**

**ATHLÉTISME**

Championnat départemental individuel benjamins à seniors d'athlétisme, organisé par l'Asfas athlétisme  
> STADE COLETTE-BESSON DE 10H À 19H.

**VIDE GRENIERS**

Organisé par l'Usm Saran Football  
> STADE DU BOIS JOLY  
> DE 8H À 18H  
> INSCRIPTION AU STADE, TRIBUNE D'HONNEUR, LE MARDI 16 MAI DE 18H À 20H ET LE SAMEDI 20 MAI DE 10H À 12H. RENSEIGNEMENTS 06 03 72 15 39 OU 02 38 65 97 84

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

**Mardi 30 mai**

**DANSE « MUTATIONS »**

Programmation du Théâtre de la Tête Noire  
> THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> À 20H30  
> RÉSERVATIONS 02 38 73 02 00 OU  
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

**Mercredi 31 mai**

**LIDL STARLIGUE LNH**

Saran Loiret Handball reçoit Dunkerque  
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY  
> À 20H

**Samedi 3 juin**

**TIR À L'ARC**

Championnat départemental de tir « Beur-sault », organisé par l'Asfas Tir à l'Arc  
> STADE DE FOOTBALL DE LA CRS,  
51, ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
> LA JOURNÉE.

**Dimanche 4 juin**

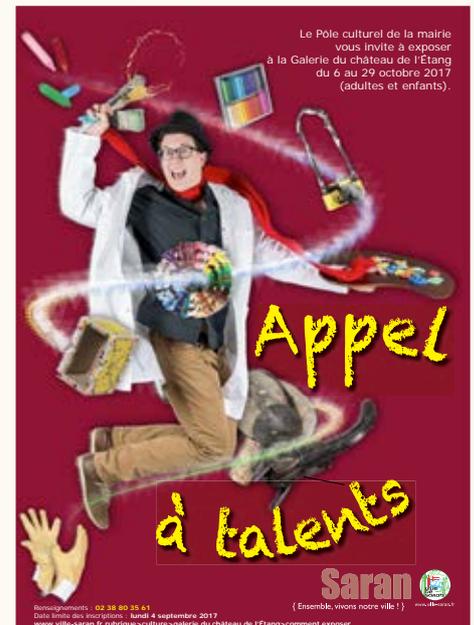
**HANDBALL**

Finale des championnats de France intercomités minimes de Handball  
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY  
> DE 8H À 20H

**Les 7, 8 et 9 juin**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE HANDBALL FÉMININ MINIMES EXCELLENCES**

> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY  
> LA JOURNÉE



# Des seniors EN PLEINE FORME

**Pour la 3<sup>e</sup> saison, la Ville propose des ateliers de maintien en forme, de gymnastique douce et des séances de piscine. Ces activités rassemblent près de 120 seniors soucieux de leur condition physique et au delà, de leur bien-être.**

C'est dans le cadre des activités seniors que la Ville a décidé de proposer et d'assurer, depuis la rentrée 2015, des rendez-vous hebdomadaires consacrés au maintien en bonne forme des retraités. Des rendez-vous qui ont le vent en poupe puisqu'ils accueillent près de 120 Saranais de 62 à 96 ans, pour la doyenne. « Les objectifs essentiels de ces activités sont de retarder les effets du vieillissement et qu'il n'y ait plus de rupture entre la période d'activité et la retraite » résume **Christian Fromentin, Premier adjoint délégué à l'action sociale.** Ateliers de maintien en forme ouverts à

tous, les lundis et jeudis à la salle Guy-Vergracht, gymnastique douce les mardis au Foyer Georges-Brassens pour les résidents, séances de piscine les mardis et vendredis. Autant de rendez-vous qui ponctuent la vie de ces Saranais du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges. « C'est important pour eux. Faire de l'exercice leur fait du bien et ils en sont heureux » indique **Josette Sicault, conseillère municipale déléguée aux seniors.** Pour assurer ces activités, le service de l'Action sociale œuvre en transversalité avec le service municipal des sports. Ainsi, **François Demontigny, éducateur sportif à la Ville,** encadre tout spécialement depuis 2 ans les ateliers de maintien en forme et de gymnastique douce. Des ateliers qu'il a adaptés à ce public spécifique. « Nous travaillons sérieusement dans une bonne ambiance » précise-t-il « Les participants sont tous plus ou moins en forme et vont bien dans leur tête. Ils sont en attente de



ces ateliers et fidélisés ». Ce que confirme **Danièle, 69 ans,** qui pratique également l'aqua-gym « Avant, je n'étais pas sportive. J'y développe de la souplesse, je gagne en énergie, c'est très agréable ».

« Je viens depuis trois ans, le plus régulièrement possible, pour l'entretien physique » confie pour sa part **Daniel, 67 ans** « J'apprécie aussi la convivialité du groupe, les relations avec le moniteur et j'y trouve une chaleur humaine ». Des ingrédients essentiels du « bien vieillir ».

• **Arnaud Guilhem**

## LE PASSEPORT SENIORS

(à partir de 62 ans) est délivré le mercredi matin de 9h à 12h au Foyer Georges-Brassens. Une photo d'identité, un certificat médical et un justificatif de domicile sont demandés.

**SERVICE ANIMATIONS SENIORS**  
TÉL. 06 66 84 79 99

## AIDE aux vacances

**Pour l'été 2017, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle son attribution de billets de loisirs, sous conditions de ressources, en faveur des familles avec enfants de moins de 18 ans au 31 décembre 2017.**

La distribution s'effectuera en deux temps, à l'accueil de l'Action sociale (mairie) :

• **DU MERCREDI 17 AU •  
VENDREDI 19 MAI INCLUS**

- Réservation des tickets sur présentation : de vos justificatifs de ressources (avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, salaires et/ou indemnités chômage des trois derniers mois, CAF, pensions alimentaires...) et

de votre attestation de Sécurité sociale en cours de validité (avec tous les membres de la famille).

- Demande d'attribution de la carte familiale pour le centre nautique.

• **DU MERCREDI 28 AU •  
VENDREDI 30 JUIN INCLUS**

Distribution des tickets sur présentation du coupon de réservation.

## Critères de ressources

Composition familiale	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.
Plafond de ressources	1 090,00 €	1 308,00 €	1 527,00 €	1 817,00 €	2 108,00 €	2 399,00 €	2 690,00 €

## Activités proposées

Activités	Centre nautique	SEA	2 activités	
			Cinéma	Bowling
Pour qui ?	Adultes et enfants	Enfants de 11 à 16 ans (accès avec la carte familiale du centre nautique) après inscription au préalable en mairie	Adultes et enfants à partir de 3 ans	Adultes et enfants à partir de 6 ans ou chaussant du 29



# Fool moon, un concept brillant

**Restaurant-lounge, le Full moon est placé au cœur du parc de loisirs de l'Orée de la forêt. Nous trouvons trois frères à la barre de ce concept original sur Saran.**

Situé à côté des courts de tennis, l'établissement propose une large gamme d'assiettes grillades, de burgers, de salades et de tacos. Il décline également quelques spécialités turques (adana, isken-der...) et est le seul à présenter sur l'agglomération des pizzas turques en forme de barque. Le Full moon (la pleine lune), ouvert depuis juillet 2016, a changé de cap le 1<sup>er</sup> mars. Abandonnant le fast-food et la restauration traditionnelle il s'est recentré sur le concept de restaurant-lounge. « Nous sommes très contents et très satisfaits, dit **Aytaç Akkurt, 32 ans, propriétaire**. Nous avons créé un nouveau concept qui se développe beaucoup sur la région parisienne, pour répondre à une grosse demande. On essaie de correspondre à un bon nombre de personnes ». Le Full moon



c'est aussi l'histoire d'une fratrie : Aytaç, Soner et Sertaç, les trois frères qui ont créé leur société. Après avoir tenu un établissement de restauration rapide pendant sept ans à Orléans, Aytaç en a géré un autre avec ses deux frères de 2010 à 2015 à la Chapelle-Saint-Mesmin. « Nous avons gravi les échelons l'un après l'autre, de 32 m<sup>2</sup> à 62 puis maintenant 300 m<sup>2</sup>, dit Aytaç, l'aîné. Nous avons de la famille dans la restauration et très tôt j'ai su que si je voulais créer ma propre boîte ce serait dans ce domaine. J'aime le contact avec la clientèle ».

## Espace détente

Le Full moon, dans une ambiance agréable et un décor chaleureux, c'est 200 couverts, sa terrasse et ses salons de jardin, son coin détente. La maison peut s'enorgueillir de présenter des produits frais, des plats faits maison. Elle s'alimente pour l'essentiel en viande halal auprès de *la boucherie du Soleil* installée au bourg (voir Repères de mars). Le personnel du Full moon, hormis ses trois dirigeants qui sont sur le pont, compte deux cuisiniers (dont un qui a œuvré dans des établissements en Turquie) et une serveuse. À côté de l'espace restaurant, il propose un espace lounge. Il s'agit d'un espace cosy, bien différencié du coin

restauration, consacré à la détente. Pour se faire connaître, les trois dirigeants ont distribué des flyers, installé quatre panneaux fléchés mais surtout communiqué sur les réseaux sociaux et auprès des médias et de la presse locale. Même s'ils savent que la meilleure publicité pour un établissement de la sorte demeure le bouche à oreille. Le Full moon travaille avec les comités d'entreprise et propose des plats à emporter sur commande à l'attention des particuliers et des sociétés. Côté animations, il présente parfois des spectacles le dimanche et des retransmissions d'événements sportifs.

• **Clément Jacquet**

## LE FULL MOON EN BREF

**Création** : 13 juillet 2016

**Statut social** :

Société par actions simplifiée (SAS)

**Capital social** : 10 000 euros  
chèques restaurants et chèque vacances acceptés - Wifi et espace climatisé

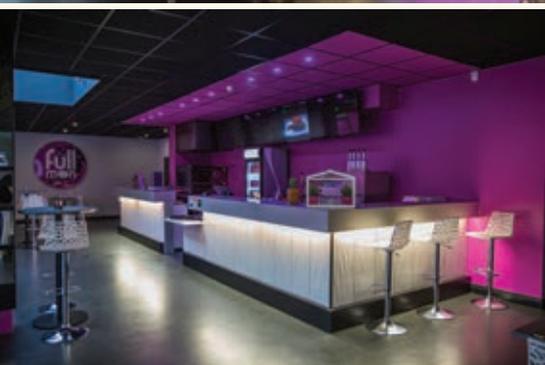
**Horaires** : du lundi au samedi  
de 11h 30 à 14h 30 et de 18h à 23h.

**Adresse** : 216, allée de l'Orée de la forêt.  
45770 Saran

**Tel** : 02 38 72 01 99

**Site Internet** : [www.fullmoon45.com](http://www.fullmoon45.com)

**Facebook** : fullmoon.saran



# UNE SALLE IMAX PROCHAINEMENT À SARAN...



**Après la délivrance du permis de construire par la Ville et la validation du projet d'extension du multiplexe par la CDAC, la création de la 5<sup>e</sup> salle de projection IMAX en France est en bonne voie. Son ouverture est annoncée pour la fin de l'année.**

Certains Saranais s'en souviennent sans doute. Le projet d'ouverture d'une salle IMAX à Saran a été annoncé en janvier dernier lors des vœux de la municipalité. Depuis ces derniers mois, le dossier a largement progressé. Outre la délivrance du permis de construire par la Ville, la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) a validé à l'unanimité ce projet d'extension du multiplexe inauguré en 2008, la communauté urbaine a quant à elle validé l'agrément en matière d'assainissement. Aux 9 salles de projection existantes, viendra donc se greffer une nouvelle salle dotée de la technologie IMAX, dont la société Gaumont Pathé à l'exclusivité en France. La salle IMAX de Saran sera de fait la 5<sup>e</sup> en France, et la seule dans la région Centre-Val-de-Loire. « Nous avons voulu donner une priorité à Saran et Orléans Métropole. Je pense que c'est une bonne idée, et que cela va amener du monde » confie avec enthousiasme **Roger Georges, directeur des multiplexes Gaumont Pathé de Saran et d'Orléans.** « Je suis ravi d'ouvrir une telle



salle, c'est magique, et je suis impatient d'aller au bout de ce projet et de faire la fête. Car l'ouverture de la salle IMAX sera vraiment une fête ».

## Écran total

Sur le terrain, la nouvelle salle de projection viendra s'insérer dans l'angle sud-ouest (ou droit) du multiplexe. Soit une surface supplémentaire de 884 m<sup>2</sup>, d'une hauteur maximale de 15m. La salle ac-



cueillera 446 fauteuils, dont 10 PMR (Personnes à mobilité réduite), ce qui portera la capacité totale d'accueil du multiplexe à 24 163 places sur dix salles. Ce nouvel équipement disposera d'un écran monumental, d'une surface de 22x12,27m, soit près de 280m<sup>2</sup>, ou l'équivalent de deux courts de tennis. Il s'agit là du cinéma de

la dernière génération. Avec une qualité de visionnage hors du commun, une image plus précise et plus lumineuse grâce à la technologie laser développée par la société canadienne IMAX corporation. « C'est un grand spectacle. Plus que se faire une toile, les spectateurs vont vivre intensément le film, en immersion totale du sol au plafond » résume Roger Georges. Un équipement innovant et inédit qui représente un investissement de 4 à 5 millions d'euros. Ce projet d'extension du multiplexe prévoit également de l'espace pour la création de nouveaux restaurants à proximité. « Il s'agit d'un beau projet, d'une salle innovante qui va rayonner régionalement, avec une architecture intéressante, une facilité d'accès et de stationnement » souligne **Maryvonne Hautin** « Le nord de l'agglomération a aussi droit à la culture et au divertissement. Nous nous sommes battus pour l'implantation du multiplexe sur la commune. Une belle victoire qui nous donne une fois encore raison, avec la création de la salle de projection IMAX ». Du côté de Gaumont Pathé, on ne cache pas son impatience de lancer les travaux, pour une ouverture en fanfare prévue en décembre prochain. Croisons les doigts.

• **Arnaud Guilhem**

# Un séminaire en guise de consultation

**Orléans métropole a organisé le 30 mars un séminaire sur le futur projet territorial à l'attention des élu-e-s municipaux et des services des 22 communes concernées. Une rencontre qui s'apparente à une consultation à la marge.**

## Les élus saranais présents

Maryvonne Hautin, Mathieu Gallois, Françoise Diaz, Serge Patinote, Aziza Chair, Gérard Vesques, Philippe Dolbeault, Patricia Bikondi, Alexis Boche, Bernard Dugalleix et Béatrice Bournaveaux.

L'élaboration du Projet de territoire, future feuille de route de la Communauté urbaine, avance à grands pas. Certainement trop rapides. Rappelons que ce document stratégique est destiné à déterminer les axes d'actions de la nouvelle intercommunalité. Au programme : présentation durant une demi-heure du diagnostic réalisé par un cabinet d'études qui fait un état des lieux, présente les enjeux de l'agglomération, ses forces et faiblesses. Les élu-e-s étaient ensuite invités, pendant une heure et demie, à participer à différents ateliers (voir encadrés).



« Nous sommes restés sur notre faim, dit **Béatrice Bournaveaux, conseillère municipale déléguée aux associations**, qui a participé à l'atelier *Services à la population*. Nous étions censés participer à des ateliers mais tout était déjà préparé, orienté. Nous aurions bien aimé avoir un temps de réflexion. Nous avons davantage eu l'impression que la CU faisait sa promotion, avec des projets de prestige. Sans trop s'occuper de la population ».

Pour **Bernard Dugalleix, conseiller municipal délégué au sport** qui a participé à l'atelier *Fonction de capitale régionale* : « C'est plus que décevant car pas du tout constructif. On a parlé des infrastructures, abordé des thèmes qu'on connaît déjà mais sans amener de réel débat ».



## Un leitmotiv : trouver un slogan pour la CU, Une Identité

« Cela manque sérieusement d'ambition, affirme **Christian Fromentin, Premier adjoint et conseiller communautaire**.

Le gros défaut c'est la stratégie, la méthode. Sur des sujets de cette importance il faut prendre le temps, débattre dans l'ensemble des conseils municipaux des 22 communes. Pour qu'un projet soit réalisable il doit être compris et accepté par tous. C'est la quatrième mouture de l'interco et on n'évoque toujours pas l'une des priorités des habitants qui est le contournement sud. Le séminaire a été l'affichage d'une grande ambition qui à l'arrivée a accouché d'une souris ». Le diagnostic a été présenté dans une version légère et les temps de travail en ateliers ont été bien courts.

« On est resté au stade des généralités, poursuit **Pierre Ollivier, directeur de cabinet de la mairie**. J'ai l'impression que la CU se donne bonne conscience. Nous aurions aimé un travail sur le long terme avec par exemple des réunions mensuelles durant six mois, pour pouvoir approfondir ces questions essentielles. Et qu'elles soient ouvertes à la société civile



• Clément Jacquet

afin que les citoyens puissent participer à la réflexion et à l'élaboration ». À noter que le fil conducteur du séminaire a été de rappeler le besoin de trouver une signature, afin d'affirmer l'image et l'identité de la nouvelle intercommunalité. À également été souligné qu'Orléans métropole est dans un schéma concurrentiel avec d'autres intercommunalités. Les conclusions du séminaire seront remises le 23 juin. Elles participeront, avec le diagnostic, à la réalisation du projet de territoire qui doit être adopté en juillet.

## Les huit ateliers

- Relations à l'Île de France.
- Fonction de capitale régionale.
- Relations avec l'aire urbaine et le territoire départemental.
- Développement économique, Enseignement supérieur, Recherche, Emploi.
- Aménagement et qualité de vie (habitat et paysages).
- Environnement.
- Services à la population.
- Solidarités.

**EN BREF...****Association Les Blouses roses**

L'association cherche des bénévoles pour accompagner les enfants hospitalisés ou les personnes âgées en maison de retraite. Vous pouvez contacter le **07 63 55 13 13** ou consulter la page internet [www.lesblousesroses.asso.fr](http://www.lesblousesroses.asso.fr)

**Apiculteur**

Un nouvel apiculteur volontaire pour la récolte d'essaims sauvages est présent sur la commune. Il s'agit de M. Porthault que vous pouvez joindre au **09 54 87 33 83**. Retrouvez la liste complète des apiculteurs intervenant sur Saran, sur le site <http://www.ville-saran.fr> dans la rubrique « insectes »

**ERRATUM****Le blocus toujours actif**

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'association France-Cuba Loiret, dans le Repères d'avril dernier (p. 26). Contrairement à ce qu'il y est écrit, le blocus américain à l'encontre de Cuba n'a pas été levé en mars 2016. Cet embargo économique, commercial et financier imposé depuis février 1962 par les États-Unis existe toujours. « Et les cubains en souffrent toujours profondément, même si aujourd'hui les relations ont évolué entre Cuba et les USA depuis fin 2016 » précise Dominique Lebrun, président de l'association France-Cuba Loiret. Nous demandons à nos lecteurs d'en tenir compte et de bien vouloir nous en excuser. **France-Cuba Loiret Maison des associations 46ter rue Sainte-Catherine Orléans. Tél. : 06 50 49 38 93 Courriel :francecuba45@gmail.com www.francecuba.org sur Facebook : Association France Cuba.**

**TITRES D'IDENTITÉ****DES DÉLAIS QUI S'ALLONGENT...**

**Depuis le 2 mars, Saran compte parmi les 26 communes du Loiret à même de délivrer les cartes nationales d'identité sécurisées et les passeports biométriques. Cette réorganisation au niveau national ne va pas sans entraîner un afflux de demandes, des délais d'obtention plus longs et un certain mécontentement.**

Suite à un décret ministériel du 28 octobre 2016, la réorganisation des lieux de délivrance des titres d'identité se met en place progressivement sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, depuis le 2 mars, Saran est l'une des 26 villes du Loiret (326 communes) dotées d'un Dispositif de Recueil (DR). Un équipement qui lui permet de délivrer les passeports biométriques, ce qu'elle fait depuis fin juin 2009, mais aussi désormais les cartes d'identité nationales sécurisées (CNIS). Et ceci, à tout citoyen, quel que soit son lieu de résidence. « La seule exigence étant que le dépôt de la demande du titre et son retrait s'effectuent dans le même endroit » précise **Jean-Luc Roquet, responsable des Services à la population à la Ville.**

Conséquence immédiate de cette réforme, les demandes sont en hausse exponentielle depuis deux mois à l'accueil central de Saran (dont plus du tiers provient de personnes extérieures à Saran). Ce qui ne va pas sans poser problème en mairie. « Le changement pour les cartes d'identité s'est fait très rapidement. Il a été annoncé en décembre pour une mise en place en mars » indique **Isabelle Ménage, responsable de l'Accueil central** « Nous avons procédé à une réorganisation du service, mais nous avons toujours du souci pour gérer l'afflux des demandes, en fonction des autres missions du service ». Conséquence pour les administrés : des délais d'obtention plus importants qu'auparavant. Dès à présent, « Il faut compter entre un mois et trois

mois, selon le jour choisi par le demandeur, pour obtenir un premier rendez-vous. Et il faut ajouter un mois, après le dépôt du dossier, pour obtenir sa pièce » détaille **Françoise Diaz, adjointe aux Affaires générales.**

**Un mécontentement général**

Principal constat pour les citoyens : il faut d'ores et déjà s'armer de patience. Et rien ne semble devoir s'arranger pour l'heure. Afin d'assurer cette nouvelle mission, la Ville perçoit une compensation annuelle de l'État de l'ordre de 8 580 euros. « Cette dotation ne correspond pas à la mission. Les moyens financiers ne sont pas mis en œuvre. Il faudrait un poste à temps plein. Les communes sont mises devant le fait accompli » expose Isabelle Ménage. Cette économie de l'État au détriment des communes entraîne

le recul de la qualité du service public pour tous les usagers. Des usagers qui ne bénéficient pas plus de l'égalité de traitement de la part du service public. « Cette décision aurait pu être prise de manière plus concertée » déplore Françoise Diaz. « Une nouvelle



fois, l'État se désengage sur le dos des communes. Tout le monde est mécontent. L'AMF (Association des maires de France) est mécontente. Les petites communes sont mécontentes car elles se sentent dessaisies de leurs prérogatives et leurs administrés doivent se déplacer à plusieurs reprises. Cette nouvelle organisation crée des points d'afflux, ce qui entraîne des délais qui s'allongent pour les citoyens. Il y a un gros mécontentement qui remonte à la Préfecture. Un de nos souhaits est qu'il y ait des horaires harmonisés dans toutes les communes dotées d'un Dispositif de Recueil. À Saran, on a le sens du service public. Nous sommes parmi les communes qui délivrent le plus de titres. D'autres communes pourraient faire plus qu'actuellement ». Un gros mécontentement qui gagnerait pour tous à être entendu.

• **Arnaud Guilhem**

**Sélection**  
des principales délibérations  
adoptées par  
**le Conseil Municipal**

**Vendredi 24 mars 2017**

**Fixation des taux d'imposition 2017**

*Malgré des exonérations prononcées par les services fiscaux pour des entreprises, les taux d'imposition sont contenus à leur niveau de 2016 (taxe d'habitation : 16,02 % ; taxe foncière - bâti : 29,70 % ; taxe foncière - non bâti : 69,48 %).*

**Transformation de la Communauté Urbaine en Métropole - avis du conseil municipal**

*Conformément aux votes des électeurs saranais qui ont majoritairement répondu par « non » à de nouveaux transferts de compétences le 29 mai 2016, le conseil s'est prononcé défavorablement à cette nouvelle évolution qui dévitalise les communes et éloigne les Saranais des centres de décisions.*

**Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec la Communauté Urbaine Orléans Métropole**

*Dans le cadre d'un accord librement consenti, la commune bénéficie d'économies d'échelle pour son marché public de téléphonie.*

**Maison médicale rue Marcel Paul - tarification des loyers**

*Anticipant sur la désertification médicale, le conseil municipal a fixé les loyers des quatre cabinets disponibles pour des professionnels de santé.*

**Aide alimentaire - Approbation de la convention de partenariat avec « Les Restaurants du Cœur » et « Le Secours populaire »**

*Comme chaque année, la commune apporte une aide de 6 500 € maximum par association pour assurer la livraison de denrées pendant la période dite d'inter-campagnes.*

**Autorisation de départ en classes transplantées - École maternelle des Sablonnières**

*Les classes maternelles des Sablonnières de M<sup>mes</sup> Carrion et Clément partiront en classe de découverte en avril et en mai au Grand Liot (41) sur la base de la participation municipale définie en décembre dernier.*

**NB :** l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

Le **Chiffre**  
du **Mois**

**1 174**



**C'**est le nombre de demandes de passeport enregistrées en 2016 par le service Accueil-Logistique de la mairie. Saran est l'une des 26 communes du Loiret à être équipée d'une station permettant de recueillir les informations et les données nécessaires à l'établissement du document biométrique. Ce qui explique que sur les 1 174 demandes enregistrées l'an passé

36,03 % sont émises par des personnes hors commune, c'est-à-dire provenant du Loiret mais aussi d'autres départements et notamment de la région parisienne. À noter que 395 demandes ont été enregistrées lors du premier trimestre 2017 avec un taux hors commune de 39,85 %. Si la part des demandes hors Saran ne cesse de progresser, celle des passeports saranais continue de se réduire : 730 sur 997 demandes en 2013, 660 sur 958 en 2014 et 599 sur 990 en 2015.

**Évolution marquante : la station qui ne traitait jusqu'ici que les passeports gère également depuis le 2 mars les cartes nationales d'identité (1 203 demandes de CNI en 2016).** Les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongent par le fait. Pour un rendez-vous de passeport sécurisé en mairie en semaine, compter environ trois semaines. Le délai passe à trois mois pour un rendez-vous le samedi.

Rappelons la procédure à suivre pour la demande d'un passeport. Il est nécessaire de remplir le formulaire Cerfa ad hoc. Il existe trois façons pour cela. Soit en se déplaçant en mairie. Soit en le remplissant en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (que l'on peut consulter à partir du site de la mairie) puis en faire une impression. Soit en faisant une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et obtenir un code flash qui sera ensuite lu en mairie. Dans tous les cas il est nécessaire de se déplacer physiquement en mairie pour constituer le dossier. Les pièces à fournir sont l'ancien passeport sécurisé périmé de moins de 5 ans et/ou la carte d'identité en cours de validité (sinon un acte de naissance obligatoire), une photo format pièce d'identité, un justificatif de domicile (quittance, taxe d'habitation...) et un timbre fiscal (86 euros pour les plus de 18 ans, 42 euros entre 15 et 17 ans et 17 euros pour les moins de 15 ans). (Ndlr : il est recommandé de contacter au préalable le service par téléphone : 02 38 80 34 01). Compter environ trois semaines pour obtenir le document avec possibilité de recevoir un SMS pour être averti de son arrivée.

• **Clément Jacquet**



# Attention travaux !



Plusieurs chantiers et aménagements ont été menés dernièrement ou sont actuellement en cours sur le territoire communal. Tour d'horizon.



## UN NOUVEAU GIRATOIRE

Depuis avril, des travaux sont en cours à l'intersection de l'ancienne route de Chartres et l'avenue du stade. Ce chantier, piloté par le Conseil départemental, porte sur la création d'un nouveau giratoire d'ici l'automne prochain. D'autres travaux suivront, de part et d'autre du nouveau pont enjambant la bretelle d'accès à l'autoroute, afin de relier l'avenue Jacqueline-Auriol à l'ancienne route de Chartres.

## TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

Des interventions sont prévues dans le quartier des Sablonnières.

Elles porteront sur le remplacement de canalisations et de branchements et concerneront la rue des Roitelets (en juin) et la rue des Mésanges (en juin-juillet-août).

Ces travaux pourront entraîner quelques désagréments momentanés pour les habitants : coupure d'eau, baisse de pression, eau trouble.



## UNE RAMPE D'ACCÈS AU CHÊNE-MAILLARD

Dans le cadre des travaux d'accessibilité menés par la Ville, une rampe a été créée par le service municipal de la Voirie. Ce nouvel aménagement permet désormais à tous d'accéder au groupe scolaire du Chêne-Maillard, depuis le parking de l'avenue des Champs-Gareaux.

## UN CHEMINEMENT PMR AGRÉMENTÉ →

Le service Espaces verts de la Ville a procédé dernièrement à la pose d'une signalétique verticale et à l'installation de mobilier urbain pédagogique et ludique aux abords du cheminement PMR (Personnes à mobilité réduite), à l'arrière du château de l'Étang. Une opération qui contribue à agrémente la promenade de tout un chacun.



## MÉDECINERIE

### UN PARC ENCORE PLUS ATTRAYANT

Depuis plusieurs années, une attention particulière est portée au Parc de la Médecinerie. Cet espace de détente, jeux, loisirs sportifs et autres promenades, a ainsi fait l'objet de plusieurs aménagements. Dans un premier temps, deux rampes d'accès PMR à l'aire de jeux pour enfants ont été réalisées l'an dernier.

Au cours des derniers mois, un jeu pour enfants a été renouvelé et un terrain de pétanque a été créé par le service municipal des Espaces verts. Des attaches vélos ont été également installés aux abords de la salle du Lac.

« Lors des précédentes ballades urbaines, les élus ont rencontré directement les habitants » explique **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie des quartiers et à la Démocratie**. « Les riverains ont formulé deux demandes spécifiques : la création de rampes d'accès à l'aire de jeux pour enfants et celle d'un terrain de pétanque à proximité du lac. Après une étude menée par les services techniques de la Ville, ces aménagements

ont été réalisés. Il s'agit là de réponses concrètes aux souhaits des habitants » souligne l' élu.





## CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

### Écoute et proximité

Avec l'arrivée des beaux jours, les visites pédestres des élu-e-s ont repris le samedi matin depuis début avril dans notre ville. En complément des habituelles réunions de quartiers, ces visites ont pour but de vous rencontrer et d'échanger devant chez vous, au plus près de vos préoccupations. Alors que la création d'Orléans Métropole va accentuer l'éloignement entre lieux de décision et citoyens, nous entendons ainsi persévérer à faire vivre avec vous la démocratie locale dans l'intérêt de tous.

### Un « paradis fiscal » à Saran ?

Les services fiscaux ont tardivement informé la ville qu'un important dégrèvement de taxe foncière avait été demandé l'année dernière et en toute légalité par les propriétaires de la Chatonnerie, pourtant en friche depuis trop d'années. Du fait notamment de la perte de cette conséquente recette, le conseil municipal a été contraint en mars de modifier en cours d'exercice le budget de la ville. Est-il normal que des grands groupes immobiliers aient intérêt à laisser se dégrader des bâtiments pour toujours plus d'optimisation fiscale ? Est-il logique que cet immense site en bordure de 20 reste délibérément à l'abandon alors que Saran est un des moteurs économiques de l'agglomération ? Pour les riverains excédés et dans l'intérêt général, la ville va poursuivre ses démarches pour obtenir -enfin- le réaménagement du site et une plus juste contribution de ses propriétaires au budget communal.

Retrouvez-nous sur : [continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr](http://continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr)

**Sylvie DUBOIS**

Pour le groupe majoritaire



## SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Texte non parvenu.

**Laurent LHOMME**

et le groupe d'élus SMS



## SARAN POUR TOUS

### Servir notre démocratie

Se servir au lieu de servir. Certains responsables et dirigeants politiques de tous bords – mais, actuellement, plutôt à droite et à l'extrême droite – ont abandonné et même dévoyé la grande mission qu'est celle, du conseiller municipal au chef de l'État, de servir la République. Ils préfèrent se servir de leur pouvoir pour enrichir leur parti politique ou pire, pour s'enrichir personnellement. Il est même une formation politique qui fait ses choux gras de tous ces abus, alors même qu'il est le parti français le plus condamné. Ces actes délictueux sont encore plus graves et méprisables lorsqu'ils sont commis par des hommes et des femmes qui aspirent à la fonction suprême de notre pays. D'abord parce qu'ils portent une ombre injuste sur l'action et le dévouement honnête de milliers d'élus et de militants politiques, qui chaque jour, dans les communes, les régions, les départements, au Parlement agissent pour le bien commun et l'intérêt général. Ensuite parce que chaque nouvelle affaire éloigne un peu plus nombre de nos concitoyens de la vie de la cité, de la politique. D'autant que pour tenter de créer une diversion, ces candidats remettent en cause les libertés de la justice et de la presse qui constituent des fondements essentiels de notre République. Ce faisant, ils mettent gravement en danger notre démocratie. Le pire, dans ces conditions, serait de baisser les bras. Aux prochaines élections, votez et faites voter pour des candidats qui respectent notre démocratie et nos libertés.

**Fatima HRICH**

et le groupe Saran Pour Tous



## Samuel Gentil

*Je me sens prêt*

**25 JUILLET 2017**, une date clé pour Samuel Gentil. Un pas de plus afin de rallier le centre de formation de Brest. Et peut-être un jour évoluer dans l'univers du football professionnel. À 15 ans, ce licencié de toujours de l'USM Saran porte déjà haut les couleurs de son club. Deux fois champion régional consécutivement avec son équipe, il est le tout premier joueur saranais à avoir intégré le Pôle espoirs, il y a deux ans. Une première depuis la création du club en 1970.

Pour Samuel, l'histoire a débuté précocement. « Il nous embêtait. Il voulait tout le temps jouer au ballon, l'envie était forte. Il a donc commencé à l'USM à 4 ans et demi, un peu avant l'âge » raconte avec humour et bienveillance Stéphane, son père, ex gardien de but et joueur de champ de l'USM. Saison après saison, cet enfant du ballon rond a fait ses gammes et s'est forgé une expérience et un mental. « J'ai joué à tous les postes, mais j'aimais bien marquer » confie Samuel. Un signe avant-coureur, puisque cet adolescent d'1m75 a une prédilection pour le poste d'attaquant. Il est en outre réputé pour son très bon jeu de tête et son pied gauche. « Il y a 2 ans, on a fait plusieurs plusieurs sélections avec toute l'équipe et on est sortis du lot » explique Samuel. La rentrée suivante, il rejoint le Pôle espoirs football de Châteauroux en tant qu'interne et pour 2 années. Il y retrouve 16 autres joueurs de diverses régions. Un premier pas vers le haut niveau.

### Les pieds sur terre

Rester les pieds sur terre. Cela peut ressembler fort à une gageure pour ce jeune saranais qui évolue déjà à haut niveau. Et pourtant Samuel s'y astreint, entouré par ses parents. « La priorité c'est la réussite

**Du sport loisir au sport passion. De la passion jusqu'à l'élite.** C'est l'itinéraire exigeant et magique qu'ont suivi et poursuivent chacun dans sa discipline, chacun à sa main ou à son pied. Deux dont la valeur n'a pas attendu le nombre d'années. Un rêve de gosses...

# HAU Au plus



intéressant de rentrer dans ces structures-là ». D'autant plus que Samuel conjugue deux rêves : « Devenir pro et/ou professeur d'EPS ». Comme tant d'autres adolescents, le jeune saranais fait montre d'une réserve apparente. Mais sous celle-ci, on décèle une détermination et un caractère bien trempé. « Le foot, c'est la passion, le plaisir d'être avec des copains, l'importance de l'esprit d'équipe » détaille ce fan de Cristiano Ronaldo, attaquant et numéro 7 du Real Madrid. « J'apprécie sa manière de jouer, même s'il

scolaire » souligne son père. L'adolescent, qui est en 3<sup>e</sup>, a de bons résultats et se fixe pour objectif un bac S. L'an dernier, un recruteur a repéré Samuel. Il lui a proposé de faire un tournoi, puis deux stages à Brest. Un essai semble-t-il concluant, puisqu'en mars dernier, une convention a été signée avec le centre de formation de Brest. Et ce pour 3 ans. L'élite de plain pied. « Cette convention est de 3 ans minimum, avec plus d'autonomie qu'à Châteauroux, mais bien cadré » précise Stéphane Gentil. « En tant que père, la priorité est qu'il soit accompagné au niveau scolaire. À Brest, l'accent est mis sur la réussite scolaire. Pour ce qui est du foot, c'est la possibilité de progresser. Jusqu'à quel niveau, qui peut le dire ? Quoi qu'il en soit, c'est toujours très

ne court pas assez » tacle-t-il discrètement. À compter du 25 juillet, Samuel quittera donc l'USM Saran, son club d'origine, pour celui de Brest. Entre temps, il va encore disputer la fin de championnat et quelques tournois, notamment avec la sélection du Centre-Val-de-Loire contre d'autres régions et en juin, il jouera avec l'USM Saran... à Brest.

Désormais, « la probabilité s'accroît, le rêve prend forme doucement. C'est l'exemple que c'est possible » observe Stéphane Gentil. Pour sa part, son footballeur de fils n'affiche pas la moindre inquiétude « Ça c'est bien passé à Châteauroux et à Brest pendant les stages. Je me sens prêt » conclut-il. Cap à l'Ouest et bon vent !

**Samuel Gentil et Andréa Guillaume,**  
enfants de la balle et du ballon, licenciés à l'USM Saran,

# Tniveau

## Andréa Guillaume

*Saran Handball m'a fait naître*

**À 19 ANS TOUT JUSTE,** ce néo-saranais bien dans sa tête et dans son corps vit un rêve éveillé. Il tient actuellement avec brio le poste d'ailier droit au sein de l'équipe première de Saran Handball. Et marque des points. « À la base, avec mon frère aîné Raphaël, on venait à Saran pour jouer en D2. Ce n'est pas une marche que j'ai montée, mais l'escalier complet ! » pointe avec humour et enthousiasme Andréa Guillaume. La saison précédente, ce licencié du Chartres Métropole Handball 28, son club de toujours, officiait à trois niveaux inférieurs de la StarLigue. « J'ai sauté direct dans le grand bain. La D1, c'est un rêve. On y prend goût. C'est plus qu'exceptionnel. On doit être 4 ou 5 de mon âge à évoluer actuellement en StarLigue » précise-t-il. Le benjamin saranais de la StarLigue a débuté le hand à 7 ans, « après avoir touché un peu à tout. Le hand, c'est une passion ». Une histoire de famille également, puisque son père fut entraîneur de l'équipe première de Chartres pendant 15 ans. Un père très fier de son fils. Avant de signer pour un an à Saran, « on a beaucoup discuté ensemble pour savoir ce qui serait le mieux pour moi. J'avais un peu peur de venir jouer ici, de prendre le risque, même si je n'avais aucun souci sur la vie du club. Pour l'instant, c'est un pari réussi. Je ne pensais pas que ça aller si bien se passer » indique Andréa, du haut de son 1,87m et de ses 86 kg. « Et encore, je suis un petit »

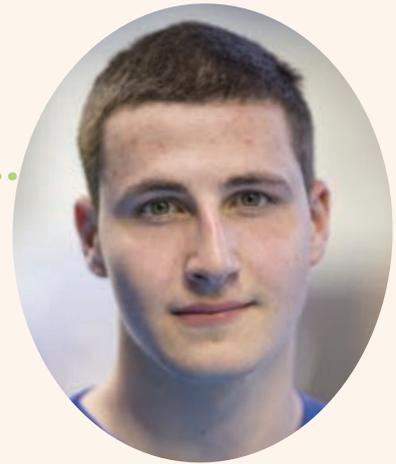
### La tête et les jambes

Pour Andréa, il y a certes le handball et plus que jamais le handball, mais aussi les

études, qui ont pesé dans son choix de rallier Saran. « J'avais commencé une année de biologie à Chartres, mais ce n'était pas compatible avec le hand » explique-t-il. Outre son statut de sportif de haut niveau salarié, il est désormais étudiant en 1<sup>re</sup> année de STAPS à La Source. Et mène donc de front ses études supérieures et 13 à 15h d'entraînement hebdomadaire, plus la préparation des matches. « Ce n'est pas une vie normale pour un jeune lambda, mais j'ai trouvé mon rythme. Je continue à avoir une vie sociale, à voir ma famille ». Un étudiant à la vie sage, qui privilégie discipline



et hygiène. Passer professionnel au hand un jour ? « Je suis passé par le Pôle espoirs. On y pense toujours, mais on sait que les places sont chères. J'ai une vraie chance de jouer. À Saran, ça se passe bien. C'est un club familial, avec une très bonne entente, une très bonne ambiance, de la convivialité



et certaines valeurs. C'est un groupe qui vit bien. Même si c'est pro, on ne se prend pas la tête ». Actuellement, le championnat de France est dans sa deuxième phase. « Plus dure, avec de la casse » indique l'ailier droit. En l'absence de Matthieu Drouhin, ailier droit titulaire, Andréa accumule du temps de jeu parmi l'élite. « Il y a toujours un peu de pression lorsque je rentre, mais je fais ce que je sais faire. Jouer à ce niveau me donne de la confiance. J'ai commencé à me prouver des choses, je peux réussir à ce niveau-là. La StarLigue, c'est une bonne surprise. On élève encore plus son niveau de jeu ». Quant à l'avenir proche, Andréa espère bien re-signer avec le club pour la saison prochaine. « Saran est un contexte favorable pour moi. Il y a un projet fort. On m'y a fait naître en tant que joueur de StarLigue. J'y suis bien, je suis content que ça se passe bien à tous les niveaux. J'espère continuer comme ça et progresser ». À l'heure où ce portrait paraîtra, notre néo-saranais sera en stage à Moscou avec l'équipe de France U19. « J'avais déjà été sélectionné en moins de 17 ans en 2013. Là, les portes se sont ré-ouvertes » indique-t-il. « J'ai peu d'espoir de participer au Championnat du Monde en Georgie. Ce serait une réelle chance, mais si je n'y vais pas, je ne serais pas déçu ». Dans les semaines à venir, Andréa devra aussi poursuivre la fin de saison avec Saran et préparer ses examens universitaires. « J'ai du recul et de la maturité » confie-t-il fort justement. « Tout peut s'arrêter du jour au lendemain, j'en suis conscient. Je profite de ce que je vis et le plus longtemps possible. Rien n'est écrit. J'espère aussi obtenir ma licence de STAPS, après je verrai ». Une feuille de match marquée du sceau de la sagesse.

• **Arnaud Guilhem**

# L'Asf'alte boueuse, Un engouement croissant

**Près de 250 personnes ont participé à l'Asf'alte Boueuse Sa'ran Fou le 19 mars. L'Asfas athlétisme, qui a organisé cette course d'obstacles, porte ses 45 ans avec dynamisme et ambition.**

**C**rapahuter dans la boue, franchir des obstacles faits de pneus, de ballots de paille, ramper sous des barbelés, traverser des ponts de singe, plonger dans l'eau... les 240 sportifs qui ont participé autour du château de l'Étang à la 3<sup>e</sup> édition de l'Asf'alte boueuse Sa'ran fou (ABSF) ont vécu des émotions fortes. **L'opération organisée par l'Asfas athlétisme, avec le partenariat logistique de la mairie,** monte en puissance. Conviviale, fun, elle s'est déroulée en deux temps. La *Pursuit*, course individuelle, le matin (80 inscrits). La *Main run*, course par équipes de quatre l'après midi. « Nous avons passé un cap cette année, tant sur le plan du parcours que des obstacles, expliquent **Aymeric Lacombe et Maxence Riolet, co-organisateurs.** L'objectif est de proposer un événement festif et ce pour un des meilleurs rapports qualité prix de France. Nous sommes les seuls à proposer dans la région le format chrono contre la montre, pour les compétiteurs ». La course de six kilomètres a suivi une boucle empruntant les bois derrière le château de l'Étang, le

bourg, rue de la Fontaine... Reconnue dorénavant comme course d'obstacles l'épreuve est en recherche de plus de lisibilité et de partenaires. Lorsque l'on sait que *le Cross et les Foulées de l'Asfas* ont disparu du calendrier l'ABSF à un bel avenir devant elle. Programmée en novembre lors des deux premières éditions elle se courra dorénavant en mars. « Nous aimerions à terme que l'ABSF remplace *le Raid sara-nais* » (animation municipale non reconduite depuis 2014) indique le duo.

## La nouvelle présidente a des idées

Pour **Guillaume Galliot, ex-président du club,** aujourd'hui trésorier adjoint : « L'ABSF correspond à l'émergence de nouvelles disciplines d'athlétisme hors stade, comme la marche nordique. Cela correspond à une réelle demande. Pour ses 45 ans l'Asfas se porte bien. Avec ses 467 licenciés elle est le deuxième club du Loiret.

La formation des athlètes, des arbitres et des dirigeants ainsi que la fidélité des jeunes restent nos priorités ». Et de citer celles et ceux qui forment la vitrine du club : l'équipe N1B en interclubs mixte, Gloria Agblemagnon qui a participé

aux Jeux paralympiques de Rio, Téo Konczyklo et Michaël Guillaume, grands espoirs nationaux respectivement du 800 mètres et du saut à la perche... La section bébé athlétisme (pour les 3- 6 ans) connaît cette saison un bon prodigieux avec des effectifs qui ont doublé pour passer à quarante enfants, suite notamment au 1<sup>er</sup> Forum des associations. Lors de l'assemblée générale

du 17 mars, le bureau a élu **une nouvelle présidente, Lise d'Herde,** qui précise ici sa

feuille de route. « Nous allons définir un projet de club afin d'associer davantage les entraîneurs dans la vie du club, explique la nouvelle responsable. Ce qui impliquera une réorganisation administrative et logistique.

Nous allons aussi mener des actions en direction des partenaires et aussi des parents qui sont une force pour le club ». Lise assure une permanence chaque jeudi et tient à mettre l'accent sur la convivialité, l'échange et la communication.

• Clément Jacquet



Guillaume Galliot et Lise d'Herde

# L'ABC d'une bonne alimentation

De février à mars, l'ensemble des élèves de CE2 de l'école élémentaire du Bourg ont participé activement à trois rendez-vous thématiques en compagnie de la diététicienne du service restauration de la Ville.



Connaître les aliments, distinguer les fruits et légumes et leurs propriétés, s'interroger sur les produits sucrés et leurs caractéristiques.

C'est autour de ces trois thèmes majeurs que les élèves des trois classes de CE2 de l'école élémentaire du Bourg, soit plus de 80 enfants, accompagnés de leurs professeurs, ont pris part à l'intervention de **Céline Aguillon, diététicienne à la cuisine centrale**. Une série de rendez-vous didactiques et quelque peu ludiques, au rythme de trois séances par classe. Une opération de sensibilisation et de prévention afin de développer et renforcer la connaissance des plus jeunes en termes d'alimentation.

### Des connaissances alimentaires

« Cette intervention de la diététicienne de la Ville auprès des CE2 s'est déroulée à ma demande. C'est une collègue enseignante qui m'en a parlé » indique **Annabelle Livonnet, professeur des écoles**. « L'alimentation est un thème important pour les élèves. Ces très belles interventions, avec beaucoup d'activités à l'oral, leur ont permis d'apprendre de nombreuses choses et ils s'en rappellent bien. C'est important pour les élèves de dialoguer avec des professionnels, ils apprécient aussi d'être pris au sérieux. Je tire un bon bilan de cette opération et j'espère que nous la rééditerons l'an prochain ». Un bilan positif partagé par Céline Aguillon « ce type d'intervention s'était déjà produit dans le passé à l'école du Bourg » rappelle-t-elle au préalable, « j'ai proposé aux enfants ce qui me semblait bon, afin de les rendre autonomes, de les aider à acquérir une connaissance générale en ce qui concerne l'alimentation, notamment par le toucher, la manipulation ou encore la dégustation à l'aveugle. Cela rentre dans leur programme de sciences. Intervenir devant 30 élèves était une nouvelle expérience pour moi. Les enfants ont joué le jeu et ont retenu beaucoup de choses. Ces rendez-vous leur ont permis également de mettre un visage sur celle qui conçoit leur déjeuner tout au long de l'année. C'est un retour intéressant et une expérience à poursuivre ».

Ce type d'intervention doit se dérouler prochainement dans une autre école de Saran.



Céline Aguillon



Annabelle Livonnet



• Arnaud Guilhem

## CARNET DE ROUTE Mars 2017

### Nous félicitons les jeunes mariés

25 mars

José MARQUES FERREIRA  
& Virginia AZEVEDO

30 mars

William DEDINGER & Camille BERLU

### Nous saluons l'arrivée de

Sinaia JUSUFOV – 1<sup>er</sup> mars  
Thomas SARCHET – 11 mars  
Ayden LAVEAU – 17 mars  
Théa BAILLON – 18 mars

### Nous regrettons le départ de

Geneviève TANCHOUX veuve ROCHAT – 80 ans  
Paulo De Jésus SIMOES – 75 ans  
Jean-Pierre DOUYÈRE – 64 ans  
Jacques BROUARD – 78 ans  
Lucien LEROY – 90 ans  
Simonne SCHEMANN veuve GAVAND – 99 ans  
Léa PIVOTEAU veuve PÉRET – 104 ans  
Lucien SEIGNEURET – 95 ans

# GOUEL AR VRETONED

## Fête des Bretons d'Orléans



Toute la tradition Bretonne :

Concert  
Exposition  
Danse  
Chant  
Musique  
FEST-NOZ  
Conte  
Gastronomie ...

du **31 mai** au **4 juin 2017**

La BRETAGNE s'installe à **SARAN**  
pour fêter les

90 ans de la KEVRENN ORLÉANS



www.kevrenn-orleans.fr



renseignements, réservations :

### MERCREDI 31 MAI

#### Atelier Conte

- Médiathèque
- Animation gratuite pour les enfants de 3 à 8 ans
- de 15h à 17h

#### Exposition « Enfance en Bretagne »

- Médiathèque
  - Entrée libre
- L'exposition sera ouverte chaque jour jusqu'au samedi soir (Les créneaux du jeudi matin et du vendredi matin sont réservés à l'accueil de classes des écoles de Saran).
- Visites commentées autour la culture bretonne.

#### Horaires d'ouverture

- Mercredi : 17h - 20h
- Judi : 10h - 11h30 / 16h - 18h
- Vendredi : 10h - 11h30 / 16h - 18h
- Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

### SAMEDI 3 JUIN

#### Dégustation de produits du terroir

- Crêperie, buvette, danse et musique traditionnelles
- Espace Bretagne
- 11h30 - 20h

#### Concert bombarde et orgue

- Église de Saran
- 13h30 - 14h30

#### Rencontre avec les artistes / Dédicaces

- Espace Bretagne
- 15h-16h

#### Concours de danses bretonnes

- Salle des fêtes
- 16h - 18h

#### Repas-concert

- Salle des fêtes
- 19h - 20h30

#### Fest-noz

- Salle des fêtes
- 20h30 - minuit

### DIMANCHE 4 JUIN

#### Grand défilé traditionnel

- Plus de 100 danseurs en costumes et musiciens dans les rues de Saran.
- Bourg de Saran
- 14h - 14h30

#### Spectacle traditionnel breton

- Salle des fêtes
  - à partir de 15h
- (billetterie disponible sur place / tarifs et réservations sur le site internet)

#### La traditionnelle gavotte des 1000

- réunissant tous les danseurs et les musiciens clôturera cette grande fête bretonne

Renseignements et réservations sur

[www.kevrenn-orleans.fr](http://www.kevrenn-orleans.fr)